
Commune mixte de Plateau de Diesse



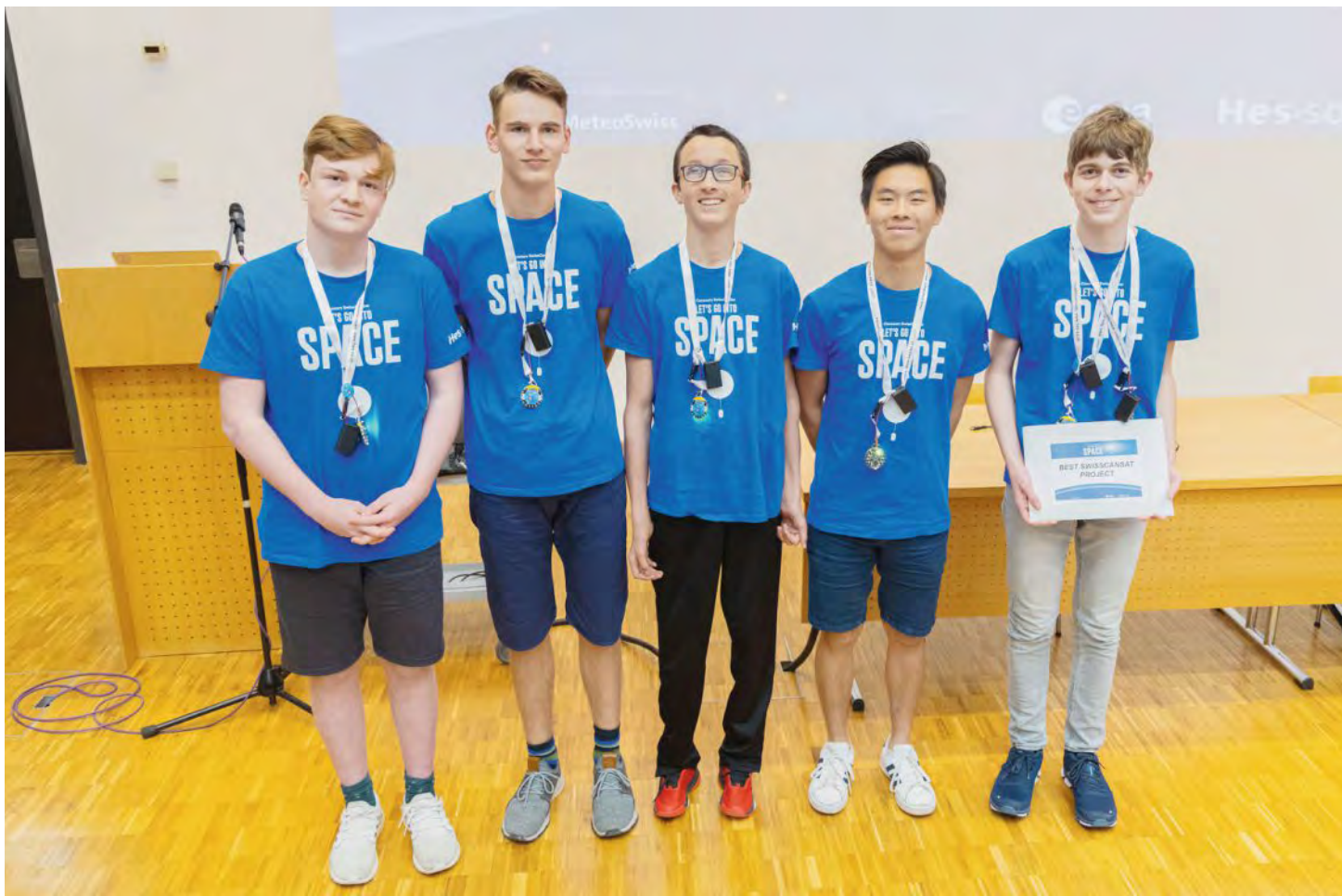
Mai 2022

Des Biennois décrochent la Lune

SCIENCE Samedi, l'équipe des étudiants du Gymnase français de Bienne a remporté le concours SwissCanSat. Prochaine étape, représenter la Suisse aux Pays-Bas.

PAR DONNA LEONIE GALLAGHER

Réaliser un mini-satellite qui ne dépasse pas la taille d'une canette de boisson gazeuse, c'est le drôle de défi qu'a relevé une équipe d'adolescents du Gymnase français de Bienne, vainqueur du concours SwissCanSat. La compétition est organisée en Suisse par la HES-SO (28 hautes écoles de Suisse occidentale) ainsi que cinq autres hautes écoles du domaine de l'ingénierie et de l'architecture. Le lancement des satellites des 14 équipes participantes a eu lieu le 4 avril à Payerne, à la station de sondage aérologique de MétéoSuisse. Les résultats ont quant à eux été annoncés samedi 30 avril à Fribourg. C'est au mois de septembre dernier que les six adolescents ont décidé de se lancer dans l'aventure. De nombreuses heures de travail s'ensuivent, à l'école ou en privé. La victoire au SwissCanSat est ressentie comme une consécration: «On est très fier du résultat, même si on ne s'y attendait pas vraiment», lance Antoine Willemin, membre de l'équipe intitulée YesWeCan.



Cinq des six membres de l'équipe YesWeCan. DR

tellites à 1000 mètres d'altitude à l'aide de ballons-sondes, pour qu'ensuite ils retombent lentement avec des parachutes. C'est à ce moment-là que deux parachutes se sont emmêlés, et que le satellite miniature de l'équipe est tombé plutôt violemment au sol. «On a mis un peu de temps à le retrouver parce que la chute a cassé le GPS interne du dispositif. Mais au final, tout s'est quand même bien passé au deuxième lancé.»

La mesure de la vie

Pour être éligible, les satellites devaient être capables de recueillir deux types de mesures durant leur vol: une première

qui enregistre la température et la pression atmosphérique, et une seconde, libre. Les Biennois ont opté pour «la mesure de la vie».

Un procédé complexe qui permet, à l'aide d'une solution liquide, de vérifier si des bactéries sont présentes dans l'air, et donc par extension de déterminer si la vie est possible ou pas dans l'endroit analysé. «En gros, si on avait fait cette expérience sur la Lune, aucune bactérie ne se serait développée dans la solution liquide car la vie n'y est pas possible», explique l'étudiant. «Je pense que c'est ce qui nous a permis de nous distinguer. C'était très risqué de mettre du liquide

dans un tel dispositif, et aussi compliqué d'ajouter une pompe à air dans un si petit satellite, puisque ça prenait presque la moitié de la place disponible», indique Antoine Willemin.

Un véritable exploit

Pour Loïc Mercerat, professeur de physique au Gymnase français de Bienne et coach des adolescents, c'est un véritable exploit qu'ont réussi ces jeunes, notamment parce que le gymnase est moins axé sur la pratique que les écoles techniques. «J'étais très agréablement surpris. Ils ont beaucoup travaillé et se sont bien débrouillés, et ce malgré leurs

quelques lacunes par rapport à d'autres équipes sur l'aspect pratique. Ils ont tout misé sur la partie théorique et l'analyse des données, et ça a payé.»

Prochaine étape pour l'équipe YesWeCan, représenter la Suisse lors de la compétition européenne organisée par l'Agence spatiale européenne. Elle se tiendra aux Pays-Bas du 20 au 25 juin prochain. «On a un peu la pression, mais on est confiant. On va travailler pour», explique Antoine Willemin. L'équipe doit notamment encore renforcer l'ensemble du satellite, puisqu'aux Pays-Bas, celui-ci sera projeté dans les airs non pas à l'aide d'un ballon-sonde, mais d'une fusée.

“On a un peu la pression, mais on est confiant.”

ANTOINE WILLEMIN
MEMBRE DE YESWECAN

Et pour cause, le concours a plutôt mal commencé pour les adolescents, avec un fâcheux faux départ: «Il y avait beaucoup de vent, et MétéoSuisse était chargé d'envoyer nos sa-

COURTELARY-VILLERET

Vétérans musiciens réunis

Plus de 50 membres des comités romands de vétérans musiciens ont participé récemment à la traditionnelle rencontre annuelle organisée pour cette année par le comité de l'Amicale des vétérans de la Fédération jurassienne de musique. Après réception des hôtes par le président Jean-Marie Boillat, une visite du musée de Camille Bloch à Courtelary a tenu en haleine les visiteurs. La joyeuse troupe s'est ensuite rendue au restaurant Fédéral de Villeret pour le repas, avant la partie récréative animée par Christophe Soldati et son Orque de barbarie. **JCL**



EN BREF SAUGE

Bonne nouvelle comptable

Les autorités municipales de Sauge ont avalisé les comptes communaux 2021 qui se soldent par un excédent de revenus de plus de 121 000 francs; soit une amélioration de 63 000 francs par rapport au budget, indique l'Exécutif dans un communiqué publié hier. Les recettes sont restées stables. Des rentrées extraordinaires sur les impôts sur la fortune, à la source et l'encaissement de 2e et 3e piliers ont contribué en grande partie à cette amélioration. **C-MPR**

ORVIN

Une journée de printemps électrique

La place du village d'Orvin a accueilli samedi la traditionnelle journée de printemps du Moto-Club d'Orvin. Le cortège des Sonneurs de cloches d'Orvin, en fête également à l'occasion de son 25e anniversaire, a animé l'apéritif. Les nombreux adeptes de deux roues ont pu notamment découvrir les deux modèles de motos électriques de la marque Zéro. **JCL**

SAINT-IMIÉ

Tournoi inter-institutions

Organisé une première fois en 2013, le Tournoi inter-institutions de football à six reprend ses droits cette année après une interruption de deux ans liée à la pandémie. Mis sur pied par La Pimpinière, fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois, et le Team Vallon, l'événement se déroulera le samedi 25 juin au terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier. L'objectif avoué de l'équipe organisatrice est de réunir une douzaine d'équipes. Les inscriptions courent jusqu'au 20 mai. Il sera possible de se restaurer sur place. **C-MPR**

Deux nonagénaires fêtés

Le jeudi 14 avril, la conseillère municipale Paula Tanner et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue Baptiste-Savoye 58 pour célébrer le 90e anniversaire de Charles Jornod. Le mardi 26 avril, c'est le conseiller municipal Marcel Gilomen qui a accompagné Yanick Courvoisier chez Jean Louis Périnat, à la rue du Vallon 12, pour souffler ses 90 bougies. Les deux nonagénaires ont reçu une petite attention. **C-MPR**

Les prix du stationnement prennent l'ascenseur

MOUTIER

La Commune a remplacé les horodateurs et aussi augmenté les tarifs.

La Municipalité a procédé au remplacement des anciens horodateurs installés en ville de Moutier, ces derniers étant obsolètes et générant de coûteux frais d'entretien. Les taxes de stationnement ont par ailleurs été adaptées. Le nombre d'horodateurs passe ainsi de 27 à 17, au vu de la nouvelle technologie. Seules deux installations de l'ancienne génération ont été maintenues à la rue Neuve et à la Bibliothèque municipale.

Désormais, le numéro de plaque d'immatriculation est déterminant. Il doit être introduit avant l'insertion de la monnaie. La taxe peut également être réglée au moyen des applications ParkingPay, EasyPark et Twint.

Tarification doublée

En cas de panne de l'horodateur, un numéro de contact est affiché sur chaque appareil. Un agent répond du lundi au vendredi, de 8h à 17h. Si la panne intervient en dehors de cette plage horaire, le défaut peut être signalé le jour ouvrable suivant.

L'ordonnance concernant la taxe de stationnement a en outre été adaptée et a été mise en consultation publique. Aucun recours n'a été enregistré. La tarification a été doublée pour la courte, la moyenne et la longue durée (jusqu'à 6 heures), puis augmentée de manière dégressive pour les durées supérieures.

Par exemple, le coût d'un stationnement de 30 minutes passe de 20 à 40 centimes, celui d'une heure de 50 centimes à 1 franc et de 90 minutes de 1 franc à 2 francs (courte durée). **C-MPR**

LOTÉRIES

Tirages du 2 mai 2022

MAGIC 3
ORDRE EXACT: 5 6 1
TOUS LES ORDRES: Fr. 125.30
MILIEU: Fr. 7.50
Aucun gagnant

MAGIC 4
ORDRE EXACT: Fr. 10'000.00
TOUS LES ORDRES: Fr. 287.00
1er CHIFFRE: Fr. 6.90

BANCO
2 8 9 10 13 14 17
22 28 29 30 32 42
43 45 49 62 66 69 70
Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

MOUTIER

La mue de l'hôpital et l'arrivée de la psychiatrie à bout touchant

Conséquents, les travaux de restructuration de l'hôpital de Moutier touchent gentiment à leur fin. Le nouveau centre ambulatoire est déjà en grande partie opérationnel et le déménagement de la clinique de Bellelay dans le home l'Oréade est, lui, programmé au 20 juin.

La métamorphose est perceptible sitôt les portes d'entrée passées. Arborescent jusqu'il y a peu, il faut le dire, un look un peu passé, la réception de l'hôpital de Moutier affiche désormais une allure résolument moderne, conviviale. Ici et là, des ouvriers s'affairent encore aux travaux de finition. La mue du hall d'entrée n'est toutefois qu'un aperçu du changement de fond qui est en train de s'opérer au sein de l'établissement. Après des mois de travaux, le gros chantier de rénovation et de restructuration du site prévôties de l'Hôpital du Jura bernois (HJB) arrive à bout touchant.

Tout confort

«Il s'agit d'un projet très ambitieux pour améliorer la prise en charge de nos patients», a d'emblée souligné hier le directeur général de l'HJB, Alexandre Omont, lors d'un point presse. Le chantier comprend plusieurs volets, a-t-il rappelé. Le déménagement de la clinique psychiatrique de Bellelay bien sûr, mais aussi dans un premier temps la réorganisation d'une bonne part des activités de l'hôpital. Ainsi, le tout nouveau centre ambula-



Dominique Sartori pointe du doigt les travaux en cours à l'Oréade.



Moderne, la réception!

PHOTOS: ROLAND J. KELLER

toire installé au rez-de-chaussée est d'ores et déjà en grande partie opérationnel. Il réunit dès à présent sur un même étage l'essentiel des activités ambulatoires, telles que soins continus, hôpital de jour, urgences, radiologie ou cabinets

« Il n'y a plus du tout la même réticence envers la psychiatrie qu'il y a 30 ans. »

de consultation, entre autres. «L'idée est que le patient ait le moins de déplacements à faire entre les différents services. Les locaux sont très fonctionnels et le confort a été amélioré», résume Dominique Sartori, chef du projet.

Déménagement du home et de la psychiatrie

Autre volet important, le déménagement des activités du home l'Oréade, situé juste en face de l'hôpital, a déjà débuté. D'ici le mois de juin, les 55 résidents établis dans le bâtiment auront tous pu être installés au sein même de l'hôpital, dans de nouvelles chambres. Pour les accueillir, d'importants travaux ont permis de faire jaillir une annexe de trois étages du côté est de l'hôpital. Trois autres étages déjà existants (accueillant pour certains déjà des patients du home) sont par ailleurs en cours de rénovation. Ces infrastructures flamant neuves permettront ainsi d'accueillir la totalité des résidents dans des conditions optimales et modernes, et avec tout le confort.

Dernier gros morceau, et non des moindres, le déménagement des activités du Pôle santé mentale de Bellelay est quant à lui programmé d'ici peu, le 20 juin. Prévu sur trois jours, il permettra d'installer la soixantaine de patients et les 120 collaborateurs dans les locaux du home l'Oréade qui seront rénovés d'ici là. Un quatrième étage en attente est de

plus en cours de construction sur la bâtisse. «L'isolement géographique de Bellelay n'était pas idéal en matière d'accessibilité notamment. Sans oublier que l'infrastructure n'était plus adaptée à une prise en charge actuelle», explique Dominique Sartori. Directeur du Pôle santé mentale et des résidences médico-sociales de l'HJB, ce der-

nier ne cache pas que ce déménagement n'est pas une mince affaire. Le transfert sera d'ailleurs effectué avec l'appui d'un détachement de la Protection civile. «Nous le préparons depuis des mois. Les unités seront démenagées selon un ordre précis en fonction du profil des patients et pour minimiser les désagréments», assure-t-il, tout en ajoutant que la sécurité sera garantie en tout temps.

Riverains intégrés

Si le changement d'environnement sera certes conséquent, Alexandre Omont souligne qu'installer les patients au cœur d'un milieu semi-urbain sera bénéfique, car un tel emplacement permettra d'avoir un meilleur accès à certaines activités favorables à une bonne intégration notamment.

Enfin, Dominique Sartori souligne que les riverains de l'hôpital ont été régulièrement informés et entendus au sujet de l'arrivée de la clinique psychiatrique à Moutier. «On voit que la société a évolué, qu'elle s'est habituée à ce que la psychiatrie fasse partie de la vie de tous les jours. Il n'y a plus du tout la même réticence qu'il y a 30 ans», se réjouit-il.

CATHERINE BÜRKI

Prestations maintenues durant le chantier

Gruers dans le ciel, passage de camions, ouvriers dans les locaux... les rénovations ont nécessité d'importants moyens ces derniers mois. Parmi les gros morceaux, le responsable des services logistiques Philippe Blaser cite notamment la construction d'un mur parasismique de pas moins de 114 tonnes. Hier, tous les intervenants ont souligné la performance d'avoir pu mener les travaux en

maintenant l'entier des prestations fournies et une capacité d'accueil totale. «Nous avons minimisé les nuisances au maximum et avons pu garantir la sécurité des patients en tout temps», assure le directeur médical Alain Kenfak. Côté finances, le projet est dévisé à environ 15 millions de francs. Certains travaux, notamment au niveau de l'enveloppe du bâtiment, seront encore réalisés plus tard.

CB

Six gymnasiens de la région représenteront la Suisse à un concours de l'Agence spatiale européenne

DÉFI SPATIAL Deux jours après la nouvelle, ils avaient encore de la peine à y croire. Tous étudiants au Gymnase français de Bienne en filière bilingue option spécifique maths-physique, Émile Sauthier (Tramelan), Antoine Willemin (Prêles), Diego Pellaud (Sornvilier) et leurs collègues Tiéblen Diarra (Évilard), Thomas Li et Gabriel Scheu (Bienne) ont été sélectionnés pour représenter la Suisse au concours CanSat européen organisé par l'Agence spatiale européenne, qui se déroulera fin juin aux Pays-Bas.

Après plusieurs mois de préparation, le verdict est en effet tombé samedi à Fribourg: leur équipe «YesWeCan» a été désignée vainqueur parmi les quatorze en lice. Organisée par la HES-SO et cinq hautes écoles du domaine de l'ingénierie et architecture, cette compétition intitulée SwissCanSat avait pour but de promouvoir l'ingénierie spatiale chez les jeunes.

Une belle surprise

Sous la houlette de leur professeur de physique Loïc Mercier, les six étudiants ont consacré de nombreuses heures à mettre au point leur projet au cours des derniers mois. Pour rappel



Gabriel Scheu, Émile Sauthier, Diego Pellaud, Thomas Li et Antoine Willemin (de gauche à droite, manque Tiéblen Diarra) à l'heure de la remise des médailles.

(voir LQJ du 18 décembre 2021), ils avaient pour mission de créer un minisatellite, appelé aussi CanSat. Envoyé à 1000 m d'altitude, ce dernier devait ensuite être capable d'accomplir plusieurs tâches lors de sa descente: mesurer la température et la pression de l'air, ainsi qu'accomplir une dernière mission librement choisie par les candidats. Les équipes ont été jugées sur la réalisation technique, la valeur scientifique de l'expérience, mais aussi sur la

collaboration au sein de l'équipe et la communication faite autour du projet. «On espérait terminer en milieu de classement. Quand on a vu le nom de notre équipe s'afficher au moment de l'annonce du vainqueur, on s'est demandé si ce n'était pas une erreur. C'était une immense surprise», témoigne le Tramelot Émile Sauthier. D'autant que l'équipe avait connu de gros ennuis techniques quatre jours à peine avant le lancement des minisatellites à

Payerne, début avril. «On a dû beaucoup travailler pour résoudre le problème. Le jour du lancement, on s'est en plus rendu compte que notre module était trop léger. On y a ajouté une pièce de 5 fr. et le tour était joué. Ce concours nous a appris à improviser», sourit-il.

Un prix pour le Ceff industrie

L'équipe a désormais un peu moins de deux mois pour se préparer à la compétition européenne, à laquelle la Suisse participera pour la première fois en 11 éditions. «Nous attendons les critiques du jury pour améliorer notre module le plus possible. Nous tenons à garder notre idée de mesurer les signes de vie du milieu où évolue notre canette. Nous avons aussi quelques réparations à faire, en raison des soucis techniques que nous avons rencontrés. On donnera le meilleur pour que la Suisse soit bien représentée pour sa première participation», promet encore Émile Sauthier.

Relevons que parmi les autres équipes de la région en lice (provenant de l'école des métiers de Porrentruy, du Ceff industrie de Saint-Imier et du Gymnase de Bienne), l'équipe du Ceff industrie a reçu le prix récompensant la meilleure gestion d'équipe. CLR

Imazut: après la débâcle, les questions

MOUTIER Après le départ précipité de la société Imazut qui exploitait une culture de chanvre dans l'ancienne verrière de Moutier (LQJ de lundi), l'heure des questions arrive.

À l'échelon du Conseil de ville, c'est l'élu de Moutier à Venir Francis Pellaton qui s'est saisi en premier du dossier hier. Dans une interpellation urgente, il s'inquiète des impayés laissés derrière elle par la société Imazut. Et en particulier des arriérés d'électricité, qui atteindraient quelque 240 000 fr. Moutier qui paieit leurs factures de courant électrique dans les délais, cette situation est intenable», relève-t-il, demandant pourquoi les services industriels de la ville «n'ont pas réagi immédiatement lorsqu'ils ont constaté que les factures n'étaient pas réglées». Et de se demander si le Conseil municipal était au courant des faits et comment le montant sera remboursé. CLR

Le paradis du bois pour bricoleurs s'agrandit

TRAMELAN Ouvert il y a bientôt deux ans et fort de son succès, le point de vente de ValForêt élargit son offre. La consommation locale demeure au centre de la réflexion.

TEXTE ET PHOTO EMILE PERRIN

Des piquets, des planches, des carrelés, des copeaux. Tout y est. Ouvert depuis bientôt deux ans, le shop de ValForêt grandit vite et bien.

Grâce à la récente acquisition d'une calibreuse à bois rond, le self-service du Moulin-Brûlé, situé entre Tramelan et Tavannes, a élargi son offre. Une nantaine de produits sont disponibles.

«Nous avons toujours pour objectif d'innover. Grâce à notre nouvel outil, nous pouvons proposer des piquets pour clôtures entre 6 et 20 centimètres de diamètre, et de différentes longueurs», se réjouit le directeur de ValForêt, Jean-Marc Friedli. «Cela nous permet d'utiliser du bois qui n'est pas sciable et qui ne possède pas de valeur calorifique suffisante pour en faire des copeaux.»



Le directeur Jean-Marc Friedli (à gauche) et le contremaître de ValForêt, Yann Berger, se réjouissent de l'essor du shop du Moulin-Brûlé.



Chaque franc dépensé ici reste dans la région.

JEAN-MARC FRIEDLI
DIRECTEUR DE VALFORÊT

En sus de cette offre étendue, le shop propose également un nouvel espace intérieur où l'on trouve une multitude de planches et autres carrelés. Un petit paradis pour bricoleurs, d'intérieur ou d'extérieur selon la saison.

Car le shop est ouvert toute l'année, 24 heures sur 24 pour la partie extérieure, entre 6 h et 20 h pour l'intérieur. Mais, au-delà de ces horaires qui offrent une disponibilité bienve-

nue, le shop de ValForêt répond à une demande. «Il y a deux ans, notre clientèle venait soit pour l'aspect pratique, soit par conscience écologique», relance Jean-Marc Friedli.

Aujourd'hui, le point de vente compte une nouvelle corde à son arc. «A l'ouverture, la pression sur les prix était conséquente. Les grandes surfaces étaient bien moins chères. Désormais, les prix de leurs bois importés, de Pologne ou de Belgique principalement, ont quasiment doublé.»

D'où l'intérêt encore accru de consommer local, pour le bois également. «Il y a une soixan-

taine d'années quand on désirait réparer sa barrière ou refaire sa façade, on allait à la scierie du coin, qui était alimentée par du bois local, coupé par le bûcheron du village. On ne se posait même pas la question», détaille le directeur de ValForêt.

Chiffre d'affaires en hausse

C'est justement ce que propose le magasin tramelot. ValForêt, dont l'actionariat appartient à sept propriétaires forestiers publics de la région, garantit que toutes les étapes de la production du bois vendu dans le shop sont exécutées dans un rayon

de 20 km. «Nos piquets sont un franc moins cher que ceux vendus en grandes surfaces», précise encore Jean-Marc Friedli, investi d'une mission qui trouve un public de plus en plus large. «Nous désirons créer de la plus-value locale avec un produit local. Chaque franc dépensé ici reste dans la région.» Preuve de la justesse de la démarche, le shop de ValForêt grandit bien pour un nouveau-né. «Lors de la première année d'exploitation, entre juin 2020 et juin 2021, nous avons réalisé un chiffre d'affaires d'environ 30 000 fr. Nous allons vraisemblablement faire mieux que de

le doubler sur la deuxième année», révèle le directeur. «Sur les trois premiers mois de 2022, nous avons quasiment triplé nos ventes par rapport à l'année précédente.» Grâce essentiellement à des clients de la région. L'immense majorité d'entre eux vient de Tramelan, Tavannes, Le Fuet et Reconviiler. Mais des Vaudois, Valaisans ou Français s'y sont également arrêtés. Disponible en tout temps, payable sur facture, en liquide ou par voie électronique, le shop de ValForêt vise juste. Les bricoleurs de tous horizons y trouveront leur bonheur. A bon compte.

EN
BREF

BIENNE

Annoncer son arrivée devient facile

Depuis lundi, la population peut informer de son arrivée, de son départ ou de son changement d'adresse à Bienne sur le site internet www.edemenagement.swiss. Jusqu'à présent, seules les modifications d'adresse à l'intérieur de la cité seelandaise pouvaient être annoncées par internet. Pour rappel, selon la loi, tout changement d'adresse doit être annoncé dans les 14 jours. Le portail eDéménagementCH est proposé par la Confédération, et la Ville de Bienne s'y est rattachée. L'utilisation du site internet est facultative et n'entraîne pas plus de frais que de se rendre au guichet du Contrôle des habitants. Certaines personnes d'origine étrangère ne peuvent pas utiliser ce site en raison de la procédure compliquée qui s'applique pour elles en cas de séjour ou d'établissement en Suisse. Cela concerne notamment les personnes requérantes d'asile (permis N) ou celles admises avec le permis S. **C-JGA**

SAINT-IMIER

Concert avec «Les amis nos morts»



Le Théâtre Espace Noir propose «Les amis nos morts» (photo ldd), demain à 20h. Au menu: un concert animé, des crânes qui parlent, des loops, de la mpc, de l'orgue, un chœur de corbacs. Bref, une ménagerie plus vivante que morte, autour d'un son artisanal entre hip hop, electro, boîte à musique et boîtes de conserves. **C-MPR**

COURT-LOVERESSE

Tunnel sur l'A16 fermé la nuit

Dans les nuits du 5 et du 9 mai, de 22h à 5h, la route située entre la sortie de Court et de Loveresse sera totalement fermée à la circulation dans les deux directions avec la mise en place d'une sortie forcée d'autoroute. Les automobilistes doivent emprunter la déviation mise en place. Ces fermetures permettront la réalisation des travaux de maintenance et de nettoyage de la chaussée et des parois du tunnel de Loveresse. **C-MPR**

TAVANNES

Lecture musicale au Royal



Le Royal propose ce vendredi à 21h le spectacle musical intitulé «J'irai lire sur vos murs». Cette performance musicale et littéraire inspirée par l'ouvrage «Tu liras sur mes murs» réunit deux musiciens multi-instrumentistes, le batteur et compositeur expérimental Félix Bergeron et Xavier Michel, l'un des deux fondateurs du groupe Aliose, également auteur du texte mis en scène. Instruments organiques et sons électroniques se mélangent au service de ce texte très sonore, dont la musicalité transpire entre les lignes. Ce spectacle musical n'est pas une «simple» lecture en musique comme il s'en fait beaucoup dans les cercles littéraires, mais une expérience intense. Réservations: www.leroyal.ch **MPR**

Un concert harmonieux

PRÉLES C'était la reprise pour la fanfare locale.

Sous la direction de Frédéric Praz, l'ensemble de cuivres a interprété, en deux parties, dix morceaux avec beaucoup de maestria. Le public qui garnissait généreusement la halle polyvalente a pu apprécier la variété des mélodies proposées. La soirée a commencé par Resolution. Un thème bien posé, suivi par une atmosphère guerrière. Au programme figurait aussi Dent Blanche, de Roger Volet, qui fut à l'origine de l'émission Le Kiosque à musiques. Dans Spride your wide wings, Loïc Lecomte s'est exprimé avec brio, en solo, à l'euphonium. Entre les deux parties, les élèves de la Communauté scolaire ont fait entendre leurs talents dans YMCA et Mamma-Mia, sous la baguette de Samuel Bichsel. La sera sper il lag, mélodie grisonne, a apporté un moment de grand calme dans la salle. Mais ce ne fut que passager, car le Rössli-Schottisch qui suivait a entraîné l'active participation du public. Et il en a redemandé!



Loïc Lecomte, en solo, à l'euphonium. ULRICH KNUCHEL

Pour ce concert de reprise, L'Harmonie s'est concentrée sur la musique. Donc, cette année, pas de pièce de théâtre. **UK**

Bourgeoisies unies

PRÊLES Les assises cantonales se sont déroulées sans la moindre anicroche en présence du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg. L'association se porte bien.

TEXTE ET PHOTO BERNARD SCHINDLER

Organisatrice de l'intendance, la Bourgeoisie de Prêles a bien fait les choses à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association bernoise des communes et corporations bourgeoises (ABCB). Le président Vincent Giaouque et ses aides bénévoles ont accueilli les délégués dès 9h avec les cafés-croissants. Les débats rigoureusement minutés ont été ouverts à 10h précises par la présidente Therese Rufer. A signaler d'emblée, tous les intervenants ont tenu compte du bilinguisme cantonal. Ils se sont exprimés au moins en partie dans les deux langues officielles du canton.

L'atout du bilinguisme

La présidente a salué les invités, se réjouissant de pouvoir tenir la réunion en présentiel, sans entraves, après la version allégée de l'assemblée de 2021. Maire de Plateau de Diesse (2558 habitants) depuis le début de l'année, Catherine Favre Alves a survolé l'histoire du lieu, de la première mention, en 1158, jusqu'à la découverte, en 2017, d'une main d'or et de bronze de l'Age du bronze moyen. Invité de marque du gouvernement cantonal, le Conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, directeur du département de la Santé, a rappelé l'importance du Jura bernois, de son industrie de pointe au niveau mondial et de son rôle dans un bilinguisme cantonal dynamique et novateur. «Et le bilinguisme est un atout indéniable du canton de Berne!»

Il a mis en exergue trois axes politiques d'actualité, la digitalisation des services cantonaux, le vieillissement de la population et la santé publique. Ces deux derniers points touchent spécifiquement le dé-



Ancienne présidente, Vreni Jenni-Schmid est la première membre d'honneur de l'Association bernoise des communes et corporations bourgeoises.

partement de l'orateur qui a cité le lien historique de la bourgeoisie de la ville de Berne avec ses deux hôpitaux.

Léger bénéfice

Représentant du comité de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations (FSBC) et président de la Fédération jurassienne, Gaspar Studer a insisté sur le lien fort qui unit les bourgeoisies, grandes propriétaires de forêts, et la production de bois de service et de chauffage. Nombre de bourgeoisies vivent essentiellement de la vente du bois. L'ordre du jour a été épuisé en peu de temps. Tous les votes

ont été unanimes et conformes aux propositions du comité. Présentés par Elias Maier, directeur de l'ABCB, les comptes 2021 bouclent avec un bénéfice de 10 680 fr. sur une enveloppe de produits de 82 800 fr. Le budget 2023 prévoit un déficit de 500 fr. pour des recettes de 96 500 fr.

Nouveauté dès cette année, des membres d'honneur peuvent désormais être nommés. Première sur la liste, Vreni Jenni-Schmid, de Kappelen, a été choisie, en récompense de 23 ans de comité dont 19 de présidence. Henriette von Wattenwyl, de Berne, a été élue au comité en remplace-

ment de Rolf Dähler, démissionnaire, qui était entré au sein de l'organe dirigeant en 2011.

Satanés nuages

En fin d'assemblée, Michel Wathert, vice-président, et Patrick Linder, secrétaire, ont présenté la nouvelle Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (FRJB) qui réunit la Chambre d'économie publique du Jura bernois, Jura bernois Tourisme, le Parc Chasseral, Jura bernois.Bienne et la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Créée à fin 2019, la FRJB est présidée par Richard Vaucher et elle se consacre à la

notoriété, à l'attractivité et à l'image du Jura bernois conformément aux visées de la stratégie économique 2030. L'ancien restaurant de la Couronne, à Sonceboz, a été racheté avec l'intention d'en faire un centre de convergence et de rencontres, après une rénovation attentive au respect du patrimoine.

En fin d'assemblée, la bourgeoisie de Prêles avait organisé un repas de qualité, puis les délégués intéressés sont allés en excursion à Chasseral, toit du Jura bernois. Les brumes et nuages ont malheureusement un peu estompé les fastes du paysage.

La cure sera vendue

TRAMELAN La paroisse réformée a validé la vente de l'immeuble chargé d'histoire.

La paroisse réformée est en train de construire son futur centre paroissial. Ainsi, c'est en l'église, au terme du culte dominical, qu'une assemblée extraordinaire s'est tenue dimanche. Seul point à l'ordre du jour de cette séance particulière, la vente de l'immeuble de la cure, rue Virgile Rossel 16. Soit un bâtiment chargé d'histoire puisque reconstruit totalement en 1860 après l'incendie qui l'avait ravagé une année auparavant. Depuis, cette cure réformée a été l'objet d'importantes transformations inté-

rieures et extérieures. Les plus conséquentes dans les années 1948 et 1969.

Comme relevé par Evelyne Hiltbrand, présidente de paroisse, ce bâtiment comporte un appartement de six pièces, ainsi que des salles au rez-de-chaussée. Actuellement louée à des particuliers qui l'habitent, ladite cure n'est plus occupée par les pasteurs depuis plusieurs années et très rarement pour les besoins de la paroisse.

L'avenir communautaire de la paroisse réformée évangéli-



La cure rapportera un peu plus d'un million de francs à la paroisse réformée. MICHEL BOURQUI

que locale est tout tracé du côté de son futur centre en construction au nord de l'église. Ses nombreux locaux permettront d'y regrouper toutes ses activités, d'où la sage et logique décision de vendre la cure.

Suivant proposition et recommandation du Conseil de paroisse, c'est à une forte majorité que l'assemblée extraordinaire de dimanche a accepté la vente de la cure au prix de 1 000 050 fr., soit sensiblement moins que sa valeur

officielle. La recette qui en découlera sera affectée au crédit de financement du nouveau centre devisé à trois millions. Des voix dans l'assemblée ne souhaitaient pas cette vente, désirant garder la cure comme lieu d'accueil. **MSB**

Favorisez nos annonceurs!

LE JOURNAL
DU JURA
Parfaitement informé.

LOTERIES

Tirages du 6 mai 2022

EUROMILLIONS

3 8 18 24 40 3 11

N° + Étoiles	Gagnants	Gains (Fr.)
5+ ★★	0	-
5+ ★	5	278'073.15
5	16	20'309.45
4+ ★★	89	2'052.50
4+ ★	1'691	199.00
3+ ★★	3'394	104.80
4	3'801	65.75
2+ ★★	46'528	26.85
3+ ★	73'930	18.85
3	165'872	15.65
1+ ★★	234'573	13.40
2+ ★	989'228	10.00
2	2'237'066	7.15

SWISS WIN 6 39 40 48 50

N°	Gagnants	Gains (Fr.)
5/5	1	252'642.60
4/5	172	923.30
3/5	9'727	31.90

Prochain Jackpot: Fr. 225'000'000.-*

SUPER-STAR T771E

Rangs	Gagnants	Gains (Fr.)
1 ★★★★★	1	250'000.00
2 ★★★★★	4	5'101.40
3 ★★★★★ / ★★★★★	7	2'429.25
4 ★★★★★ / ★★★★★	25	952.25
5 ★★★★★ / ★★★★★	69	295.75
6 ★★★★★ / ★★★★★	210	52.70
7 ★★★★★	353	21.70
8 ★★★★★ / ★★★★★	2'112	10.45
9 ★★★★★ / ★★★★★	20'534	4.15

*Montant estimé en francs, non garanti.
À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

Tirages du 7 mai 2022

SWISS LOTO

2 5 6 15 27 36

rePLAY 2 chance 3

N° + N° Chance	Gagnants	Gains (Fr.)
6+1	0	-
6+0	0	-
5+1	15	4'943.05
5+0	59	1'000.00
4+1	547	114.05
4+0	2'395	67.60
3+1	8'599	18.25
3+0	35'797	9.35

Prochain Jackpot: Fr. 10'000'000.-*

JOKER

8 6 9 9 1 5

N°	Gagnants	Gains (Fr.)
6/6	0	-
5 derniers	2	10'000.00
4 derniers	11	1'000.00
3 derniers	148	100.00
2 derniers	1'442	10.00

Prochain Jackpot: Fr. 400'000.-*
*Montants estimés en francs, non garantis.
À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

MAGIC 3

5 7 7

ORDRE EXACT:	Fr. 728.80
TOUS LES ORDRES:	Fr. 242.90
MILIEU:	Fr. 7.30

MAGIC 4

3 5 5 5

ORDRE EXACT:	Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES:	Aucun gagnant
1er CHIFFRE:	Fr. 14.50

BANCO 7/36

1 2 6 9 10 11 19
20 31 32 35 37 38
50 52 54 63 68 69 70

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

L'assaillant à la hache comparaitra début juin

MOUTIER Pour des raisons d'agenda, l'expert en psychiatrie amené à se prononcer sur une tentative de meurtre voire d'assassinat, qui a eu lieu en mars 2021, à Malleray, a été entendu ce mardi, au Tribunal.

PAR DAN STEINER

Parfois, la vie tient à la salvatrice présence d'une frêle mais vitale caissette en bois. Là, à portée de main, juste à l'entrée de la chambre de son fils. C'est certainement grâce à elle que cette habitante de Malleray, ce jour de mars 2021, en plein après-midi, a survécu au délire paranoïaque de son voisin, qui s'était tout de même donné la peine de sonner à la porte avant d'essayer de trancher la répondante à la hache. Si Madame s'en est sortie grâce à ces quelques bouts de bois avec une blessure à un majeur et deux légères à un coude et à l'autre bras, il n'est pas étonnant d'apprendre qu'elle subit aujourd'hui encore les conséquences de ce violent choc post-traumatique: stress en revivant ces moments de terreur, peur constante, hallucinations auditives, humeur dépressive. Un état psychique fluctuant nécessitant un suivi régulier, après plusieurs prises en charge par le Pôle santé mentale de l'Hôpital du Jura bernois.

Tentative de meurtre voire d'assassinat

Si, techniquement, le procès de cette sombre affaire ne s'ouvre que le 7 juin – avec prononcé du verdict le mardi 14 –, on peut dire que le coup d'envoi a été donné ce mardi, au Tribunal régional Jura bernois-See-land, à Moutier. C'est en effet pour des raisons d'agenda de l'expert en psychiatrie, qui a rendu son rapport, que ce dernier a été entendu de manière anticipée cette semaine déjà. Il n'a ainsi pas été question d'écouter les motivations du prévenu, sexagénaire originaire du canton détenu à la prison de la plaine de l'Orbe (VD), ni la version des témoins, les plaidoiries des avocats ou le réquisitoire du Ministère public.



L'objet utilisé par l'assaillant, un Bernois de 63 ans, a heureusement été freiné par une caissette en bois. LUKE SOUTHERN/IMAGE D'ILLUSTRATION

Le prévenu avait déjà proféré des menaces à l'encontre de la famille, avant de passer à l'acte pour un motif considéré comme futile par le Ministère public.

Pour détailler autant que faire se peut ce fait divers, c'est dans ce qu'on appelle, dans le domaine judiciaire, la «demande de prononcer une mesure» qu'il faut se plonger pour découvrir le déroulement desdits faits. Dont l'issue aurait pu se révéler fatale à plus d'une personne. Si ce document est apparenté à un acte d'accusation sans en être un, c'est que le prévenu a été déclaré irresponsable par l'expertise. Selon le code de procé-

ture pénal, l'assaillant ne peut donc pas être reconnu coupable, le procureur requérant plutôt une mesure.

Pour en revenir au film de cet après-midi-là, dont l'infraction qui l'a émaillé relève de la tentative de meurtre voire d'assassinat, notons que notre homme n'en était pas à ses premières menaces. En 2019 déjà, il avait laissé sous-entendre qu'il pourrait arriver des bricoles à «ces Portugais». En traitement psychiatrique depuis plusieurs décennies, il a finalement vu rouge en entendant simplement un bruit provenant de la porte de l'ascenseur. Ayant eu maille à partir avec le fils de sa voisine par le passé, pour des moqueries et des bruits intentionnels, le prévenu s'est finalement décidé à passer à l'acte.

Des fichiers contenant de la pédopornographie

Proférant toute sorte d'insultes et de menaces de mort, hurlant notamment qu'il allait leur couper la tête, il a tenté de s'exécuter. Présent au moment des faits, le fils s'est lui aussi interposé, défendant sa mère à coups de couteau en direction du forcené, finalement désarmé et calmé par un autre voisin puis soigné pour blessures à l'Hôpital de l'Île, à Berne.

De l'audition de l'expert, le Dr François Monnet, on apprend notamment que le prévenu pense que des gens ont utilisé le fils de Madame pour lui pourrir la vie, d'où le diagnostic de paranoïa. On sait aussi que ce Monsieur, dans l'ordie duquel des fichiers contenant de la pédopornographie ont été retrouvés, a fait une tentative de suicide en fin d'année dernière. Selon l'expert, ces effondrements dépressifs existent dans le cas des délires paranoïaques. On en saura sans doute davantage au début du mois de juin.

LA FEMME DU JOUR

Christelle Donius succède à Joël Jornod à la tête du CEJARE



Christelle Donius (photo Idd) a été nommée à la tête du CEJARE, a indiqué mardi le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques de Saint-Imier. Elle entrera en fonction au mois de juin et succède à Joël Jornod, appelé à de hautes fonctions à La Chaux-de-Fonds. Née en 1985 et domiciliée à Cornaux, Christelle Donius est une spécialiste des sciences de l'information et de la gestion des données. Elle s'est formée

aux universités de Paris et à la Haute école de gestion de Genève. Son expérience professionnelle l'a conduite, entre autres, des Archives de l'Etat de Neuchâtel au Service de la coordination du réseau des bibliothèques vaudoises, Renouvaud. **C-MPR**

Electricité, pierre et photovoltaïque

SAINT-IMIER

Le Conseil de ville se penchera, jeudi, sur quatre crédits d'engagement.

Quatre crédits d'engagement seront soumis au Conseil de ville de Saint-Imier, ce jeudi. Au total, l'investissement demandé aux élus se monte à 1,835 million de francs. «L'objectif des deux premiers objets consiste à améliorer le réseau électrique et redimensionner de vieilles installations», précise le maire, Denis Gerber.

Dans le détail, il est question d'investir un demi-million pour rénover les réseaux de moyenne tension qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli, ainsi que de lancer les études pour leur modernisation. Dans la première, point de raccord au réseau national, il s'agira de remplacer trois câbles à la section insuffisante. Deux d'entre eux ont, par ailleurs, dépassé l'âge vénérable de 50 ans. Il est dès lors question d'améliorer la sécurité et d'assurer l'approvisionnement.

Vétuste, car datant de 1961, la ligne de moyenne tension sud l'est également. Ainsi, 300 000 autres francs sont soumis aux conseillers de ville pour enterrer ladite ligne – pour les parties qui ne le

sont pas encore – entre la station de la route de Villeret et celle des Longines.

Promouvoir l'énergie verte

Par ailleurs, un autre demi-million sera soumis au vote afin de financer de nouvelles installations photovoltaïques. «Dans l'esprit de la Commune, qui vise à promouvoir l'énergie verte, l'idée consiste à pouvoir agir comme facilitateur dans l'installation de telles infrastructures», note Denis Gerber. «Cela existe déjà aujourd'hui, mais nous agissons au coup par coup. Ce soutien s'adresse aux PME, mais également aux particuliers qui le désirent.» Le concept prévoit que les Services techniques développent des installations sur les toits des usines demanderes et proposent une auto-consommation sur site. Finalement, le Législatif devra se prononcer sur un dernier crédit à hauteur de 535 000 fr. visant à sécuriser trois secteurs de la montagne du Droit. «La carte des risques a pris de la couleur», image le maire. «Il s'agit de sécuriser la paroi.» Les secteurs en question sont situés Sur les Crêts 1, Sous les Crêts 1 et Route de Mont-Soleil 1. Un dernier, qui concerne la rue des Roches 25, 27, 29 et Georges-Canton 3, fera l'objet de nouvelles discussions et négociations avec les propriétaires. **EPE**

Domicile ne rime pas avec sécurité

CANTON DE BERNE Le Service de lutte contre la violence domestique publie son rapport annuel, qui informe de ses activités.

La statistique policière de la criminalité pour l'année 2021 dans le canton de Berne en témoigne: le domicile n'est pas un lieu sûr. Celui-là occupe la première place dans l'analyse des lieux où sont commis les actes de violence.

Le dernier rapport du Service de lutte contre la violence domestique (SLVD) propose un tour d'horizon des acteurs du

système d'aide et d'intervention dans le canton de Berne. Il livre des informations et des chiffres relatifs à leurs activités en 2021.

Faits et chiffres

Comme les années précédentes, les principales victimes sont des femmes (72%) tandis que les personnes violentes sont majoritairement des

hommes (76%). Trois quarts des actes violents s'inscrivent dans une relation de couple existante ou passée. La part des violences affectant une relation entre parent et enfant représente environ 15%.

Les autres actes violents concernent des personnes ayant des liens de parenté. Le Service cantonal d'assistance téléphonique aux victimes Appelle a reçu sept appels par jour, en moyenne, et plus de 250 personnes ont trouvé refuge dans les maisons d'accueil pour femmes. Quant aux auteurs de

violences, ils s'adressent davantage aux services de consultation afin de participer à des entretiens individuels ou à des groupes de parole. La tendance se confirme en 2021. Par ailleurs, comme l'année précédente, la part des entretiens des préfectures avec les personnes violentes a baissé par rapport au total des avis de police transmis.

Le rapport annuel du SLVD donne de plus amples informations sur le large panel d'activités du réseau contre les violences domestiques. **C-SIP**

LAMBOING

A la recherche de voix d'hommes

Le Chœur de l'Arzillière a récemment tenu son assemblée générale sous la présidence de Daniela Allemann. Tous les objets de l'ordre du jour ont été acceptés. Le comité reste inchangé. Laurence Strautmann accède à la commission de musique. Isabelle Gueissaz, pianiste et coach vocal, épaulera le directeur, Jacques Chételat. Deux démissions ont réduit l'effectif à 11 chanteurs, dont un seul homme. L'Arzillière doit renforcer son registre masculin tout en étoffant celui des dames. Les répétitions se déroulent tous les jeudis dès 18h45, à la Salle communale de Lamboing. A l'agenda 2022: la fête de Nods, des concerts dans les maisons de retraite, le concert de soutien au chœur Chandor d'Orvin et le concert annuel. **MPR**

Nouvelle vitrine pour les médecines douces

LOVERESSE Les 14 et 15 mai, l'apaisante nature locale servira d'écrin au premier Salon Natur'être, dédié au bien-être et aux thérapies naturelles.

PAR SALOMÉ DI NUCCIO

Is massent les tempes ou les pieds, sondent les postures du corps ou soignent à l'aide de plantes. Ce week-end, à Loveresse, les prestataires de médecines douces de la région seront au centre des attentions. Samedi, puis dimanche, l'apaisante nature locale servira d'écrin au premier Salon Natur'être, dédié au bien-être et aux thérapies naturelles. Dans les locaux de la Fédération rurale interjurassienne (FRI), 26 exposants et conférenciers feront vivre cette première édition gonflée à bloc.

«Un peu de bouche-à-oreille a suffi», commente le Prévôtois Jean-François Doriot, président de la manifestation. «On a finalement dû refuser du monde, car il y avait apparemment un besoin à ce niveau, dans le Jura bernois.»

Aider à y voir clair

Tout vient à point pour qui sait attendre. Imaginé en 2019, le Salon Natur'être aurait déjà dû se tenir en mars 2020. Mis en mode pause forcée par deux ans de pandémie, le projet a eu le temps de mûrir et semble désormais tomber à pic. Dans le domaine du bien-être

et du mieux-vivre, l'offre en matière de soins, massages et séminaires tend de plus en plus à exploser. «Sur les réseaux sociaux, notamment, de nombreux formateurs proposent maintenant des formations sur un week-end. On ne devient pas thérapeute en quelques heures», prévient Yvonne Steiner.

Présente à Loveresse pour le compte de Terre Sauvage, la consultante de Courtelary s'est spécialisée sur plusieurs années dans la pratique, entre autres, du jeûne.



On ne devient pas thérapeute en quelques heures.»

YVONNE STEINER
CONSULTANTE DE COURTELARY



Le public pourra mieux cerner les vertus de certaines pratiques. LDD

Du côté des bénéficiaires, ils sont plus d'un à confier aujourd'hui perdre leur latin. Comme l'assure Jean-François Doriot, le Salon Natur'être aura aussi vocation d'amener un bon coup de projecteur. «C'est vrai qu'on se retrouve

un peu dans une jungle. L'idée est de remettre l'église au milieu du village, en expliquant aux gens qu'il y a des mauvais, mais aussi des bons. Des praticiens qui n'ont pas pour but premier de monter un commerce, mais de mettre un dé-

veloppement personnel au profit des autres.» En mettant en lumière des prestations régionales sérieuses et de qualité, les organisateurs profiteront de montrer une large palette de thérapies naturelles. Grâce au savoir pal-

pable des protagonistes, les visiteurs pourront autant cerner le travail d'une kinésologue, qu'aborder les principes des différents massages possibles. Ils auront l'occasion d'en apprendre sur les vertus des pierres ou des huiles essentiel-

les, tout en testant des cosmétiques naturels et en fabriquant eux-mêmes des sprays auriques.

Huit conférences au menu

A raison de quatre par journée, les huit conférences traiteront des thèmes tels que les bienfaits du jeûne, l'affirmation de soi, la sexualité ou encore les douleurs physiques et psychiques. Afin de permettre au public de se sustenter, le food truck La Légende proposera ses services de pizzeria itinérante. Des élèves du ceff Santé-social tiendront de leur côté un stand de pâtisseries et boissons, cueillant ainsi l'occasion de financer leur voyage d'étude.

Bien qu'empreinte d'entrain et d'optimisme, l'équipe du salon manque certes de recul pour estimer l'affluence probable. «On ne démarre pas dans les chiffres rouges et c'est déjà bien», signale le président. «On espère qu'il y aura suffisamment de monde pour que les exposants s'y retrouvent.»

Samedi 14 mai, de 10h-19h et dimanche 15 mai, de 10h-18h. Entrée libre. www.salon-naturetre.ch

COMMUNIQUÉS POLITIQUES

VOTATIONS FÉDÉRALES

L'UDC tient à protéger les consommateurs

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois a fixé ses mots d'ordre pour les trois votations fédérales et la votation cantonale du 15 mai.

Non à la loi sur le cinéma. Cette nouvelle forme d'impôt, à peine déguisé sous la forme d'une obligation d'investissement dans la production cinématographique suisse, sera répercutée sur les consommateurs des plateformes de streaming. Or, le cinéma suisse bénéficie déjà aujourd'hui de quelque 120 millions de francs de soutiens d'argent public et parapublic. Cela est suffisant.

Oui à la loi sur la transplantation. Même si ce changement de paradigme vers le consentement présumé peut être vu comme une évolution inquiétante vers une sorte de marchandisation du corps humain, les garde-fous mis en place pour éviter les abus ont convaincu une majorité du comité de l'UDC Jura bernois. L'espoir de pouvoir sauver des vies grâce à davantage d'organes disponibles est réel. Par ailleurs, en aucun cas des organes ne seront prélevés sans l'accord des proches dans le cas où le consentement n'a pas été donné expressément du vivant du donneur.

Oui au développement de Frontex. Même si le système de garde des frontières externes de l'Union européenne n'est pas parfait, il est préférable pour un pays comme la Suisse

d'investir les moyens nécessaires pour éviter les entrées illégales dans l'Espace Schengen.

Oui à la modification de la Constitution cantonale. Le renforcement des droits populaires grâce à la primauté du projet populaire sur le projet alternatif du Grand Conseil en cas de référendum est une excellente chose. Cela empêchera le Grand Conseil de rendre le dépôt d'un référendum constructif (projet populaire) impossible en décidant d'un projet alternatif alibi.

UDC du Jura bernois

Les socialistes partagés sur l'extension de Frontex

Le Parti socialiste recommande vivement d'approuver la loi sur le cinéma. On pourra ainsi exiger des grands groupes tels qu'Amazone, Disney ou Netflix qu'ils participent modestement au soutien de la production cinématographique suisse. Personne n'ignore combien il est difficile de financer la réalisation de films dans un petit pays comme le nôtre. Pourtant, les talents ne manquent pas, et ce n'est que justice que de les soutenir en mettant les grands groupes de streaming face à leurs responsabilités et en taxant modestement le chiffre d'affaires qu'ils réalisent en Suisse. De nombreux Etats se sont d'ailleurs dotés de lois similaires.

Les socialistes sont également très favorables à la loi sur la transplantation d'organes. En présumant que toute personne consent à un don d'organe après son décès à moins qu'elle ne s'y soit formellement opposée de son vivant, il sera possible, grâce aux immenses progrès accomplis par la médecine aux cours

des dernières décennies, de sauver nombre de vies humaines. Par ailleurs, on soulagera également les proches des défunts qui, éplorés par la perte d'un être cher, n'auront plus à prendre une décision aussi sensible sans savoir, souvent, ce qu'aurait été le désir de la personne décédée. La nouvelle loi favorise ainsi l'autodétermination de chacune et chacun d'entre nous.

Le Parti socialiste du Jura bernois est, par contre, plus partagé en ce qui concerne l'extension de Frontex. Les socialistes sont très critiques face aux atteintes au droit d'asile, face aux renvois inhumains dans des pays tels que la Libye ou l'Erythrée qui ont été opérés avec le soutien de Frontex, face aux pratiques qui ont finalement conduit à la démission du directeur de cette agence, Fabrice Leggeri. Mais on peut estimer, cependant, qu'il serait dommageable que la Suisse mette en péril son appartenance à l'Espace Schengen et que, par ailleurs, la Suisse serait mieux inspirée de faire valoir avec force les valeurs humanistes au sein même de Frontex. Sur la base de ces considérations, le PSJB laisse à chacune et chacun le soin de se déterminer en son âme et conscience.

Parti socialiste du Jura bernois

Le PEVJB fait passer les vies avant le parti

Le PEVJB vous invite à voter oui à la loi sur le cinéma. Le PEVJB soutient la loi sur le cinéma qui permet de combler une lacune et une inégalité de traitement. Il nous paraît opportun que les services de streaming doivent participer à la création cinématographique suisse et soient soumis à un quota de productions

européennes à l'instar des chaînes de télévision.

Le PEVJB vous invite à accepter la loi sur la transplantation. Contrairement au parti national et cantonal, le PEVJB vous propose d'approuver la nouvelle loi sur la transplantation. Un grand nombre de personnes sont favorables au don d'organe, mais ne sont pas porteuses d'une carte de donneur. Le consentement présumé, qui a été repris dans une majorité de pays d'Europe occidentale, permet de pallier ce problème. Chaque personne garde la possibilité de refuser un don d'organe et les proches peuvent aussi le refuser. Le PEVJB est conscient qu'il s'agit d'une question sensible, que le consentement présumé peut être critiquable d'un point de vue éthique. Mais le consentement explicite qui n'a été donné et qui empêche de sauver des vies en prélevant des organes d'une personne qui y aurait été favorable l'est tout autant.

Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de gardes-côtes, le PEVJB vous invite à accorder un petit oui à cet objet. Depuis de nombreuses années la Suisse fait partie de l'Espace Schengen et participe à la protection des frontières extérieures de cet espace à travers le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes de l'agence Frontex. Les tâches de cette agence exigent des ressources supplémentaires. Les fonctionnaires de cette agence commettent parfois des abus dans le cadre de leur fonction en rejetant des migrants légitimes. C'est pourquoi il est important que la Suisse assume ses responsabilités dans le processus décisionnel régissant cette agence de manière à veiller à une application correcte des lois. Le PEVJB vous invite à soutenir la

modification de la Constitution cantonale. Les projets populaires doivent primer sur les projets alternatifs du Grand Conseil. Le Grand Conseil ne doit pas pouvoir empêcher un projet populaire par le biais du projet alternatif. Les deux outils démocratiques sont soutenus par le PEVJB, mais le Parlement ne doit pas pouvoir utiliser le projet alternatif qu'à des fins tactiques.

Parti évangélique du Jura bernois

L'UDF défend la dignité humaine dans la mort

Nous sommes à la veille d'une votation particulièrement importante: le consentement présumé de ses organes n'est pas un don! La Constitution fédérale stipule, à l'article 7, que «la dignité humaine doit être respectée et protégée». Et cela même lors de la mort! L'article 10, alinéa 2: «Tout être a le droit à la liberté personnelle, notamment à l'intégrité physique, psychique (...).» L'UDF dit unanimement non à une modification de ces lois. Chacun peut être donneur d'organes, c'est une décision individuelle transmise à ses proches, inscrit sur une carte modèle de déclaration.

Non à une modification d'éthique, non à une banque de donnée nationale où chaque citoyen suisse est inscrit avec ses données médicales. Qui assurera la protection de ces données si sensibles? Malgré une administration compétente, des fuites ne pourront pas être empêchées. L'humain n'est pas une réserve de pièces de rechange. Conscient que les transplantations d'organes sauvent des vies, le don d'organes doit rester un don, un cadeau volontaire et assumé.

Marc Früh, UDF du Jura bernois

RVAJ

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien s'agrandit



Réunis ce mardi à Yverdon-les-Bains à l'occasion de leur assemblée générale, les membres du réseau ont élu Pierre Dessemontet, syndic d'Yverdon-les-Bains, à la présidence de l'association. Il succède ainsi à Patrick Tanner, ancien maire de Saint-Imier (photo ldd). Les membres du RVAJ ont également répondu favorablement à la demande d'adhésion de la Ville de La Chaux-de-Fonds qui réintègre l'association, 6 ans après l'avoir quitté. Par ailleurs, plusieurs initiatives mises en place dans les villes de l'Arc jurassien afin d'attirer des habitants ont été présentées: la campagne «Bienvenue à Bienne» destinée aux nouveaux habitants ou encore le dispositif de prime à l'établissement mis en place à Porrentruy apparaissent comme des solutions intéressantes à répliquer pour favoriser la domiciliation. Plus d'informations sur www.rvaj.ch **C-SCH**

Les Jubilaires honorés

PLATEAU DE DIESSE Les aînés réunis récemment au Battoir.

Les autorités de la commune Plateau de Diesse ont profité de la récente rencontre des aînés de ce mois de mai au Battoir de Diesse pour honorer les personnes ayant 80, 85, 90 ans et plus. Les dernières citées sont au nombre de 31, pour une population d'environ 2000 âmes. Cette rencontre chaleureuse, a été animée par Nicole Thomet, son accordéon, son entrain et son large sourire.



Ambiance assurée avec Nicole Thomet et son accordéon. U.KNUCHEL

Moments privilégiés

Catherine Favre Alves, maire, a dit le plaisir qu'elle éprouvait au contact des aînés. Pour elle, ce sont des moments vraiment privilégiés. Elle se plonge avec délectation dans les souvenirs qui lui sont relatés, mais sans nostalgie.

Le pasteur Stéphane Rouèche, pour sa part, a déclaré qu'à l'écoute de nos aînés, «il nous est plus facile de relativiser certains problèmes qui peuvent

survenir dans nos vies.» Au nom de tout l'auditoire, Marcel Guillaume a dit sa reconnaissance aux personnes qui ont si longtemps animé ces rencontres et qui quittent l'équipe organisatrice. Cette dernière voit arriver de nouvelles forces, jeunes et dynamiques, qui vont maintenir

le trait d'union entre les générations. Ce sont Sarah Rizzardo, Christine Wüthrich, Malika Moser et Nathalie Simon-Vermet. Nicole Lecomte, Marianne Béguelin et Cécile Badoux sont heureuses de voir arriver ces renforts. Chaque jubilaire a eu droit à une attention, ainsi qu'à un délicieux repas. **UK**

FEUILLETON – TRACES, DE SERGE HEUGHEBAERT



se perd! Tandis qu'elle, s'était mise à gagner dès qu'elle s'était passionnée. Elle dépen-sait peu. Elle amassait. Conrad devint jaloux de son aubaine. Il devint de plus en plus agressif. Cependant, il ne pouvait se passer d'elle et Josy ne savait comment s'en débarrasser. C'était toujours la même histoire avec les hommes. D'abord elle séduisait. Il fallait qu'on l'aime. Rapidement, elle s'ennuyait. Ce soir-là, lorsque Conrad voulut l'emmener, elle avait eu ce petit sourire au coin des lèvres. Elle prétextait la fatigue et la fièvre. Je ne me sens pas bien. Je veux me coucher tôt. Se coucher tôt, cela ne lui ressemblait pas. Elle dormait peu. Quand on dort, c'est comme si on est mort, disait-elle. Lorsqu'un peu plus tard elle sortit, elle ne remarqua pas la silhouette de l'homme qui la suivait. Elle allait d'un pas rapide, le long du lac. La lune se dessinait, ronde et blanche dans un ciel pourpre. Dans le parc, un nouvel amant l'attendait sur un banc. Le même banc où elle avait donné rendez-vous à Conrad, autrefois. Le ciel baignait de sang ses nuages déchirés. La ville s'enfonçait dans la nuit. Elle ne vit pas tout de suite l'homme qui la doublait. Qui se retournait. Un revolver à la main. Quand elle reconnut Conrad, elle eut ce sourire ironique qu'il ne supportait pas. Le coup partit. Emmenant toutes les dents. Pas une éraflure. Josy avait la baraka. La langue, perfide, fut épargnée. Le beau visage lisse n'eut aucune cicatrice. Mais elle per-

dit toutes ses dents. Dans la forêt, un peu plus loin, des promeneurs retrouvèrent le corps de Conrad, vêtu de son uniforme, une balle dans la tête. Son revolver à la main. Wilfrid conclut:
– Voilà ce qui peut arriver quand on se sent méprisé.
– Méprisé? Qu'est-ce que ça veut dire?
– Je crois que tu dois connaître ça, fait-il.
– Non. Raconte-moi, insiste-t-elle avec cet accent qui le trouble. C'est quoi un méprisé?
– C'est sans doute quand on aime quelqu'un, même mal, et que l'autre ne veut rien de cet amour.
Mayjor réfléchit et se tait un long moment. Gasser observe les ombres dans son regard. Trop de souffrances accumulées que rien ne peut dissiper. Un regard comme floué et qui reste abandonné.
– Elle a eu beaucoup d'amants?
– Je crains que oui, lâche-t-il. Beaucoup d'hommes l'ont fréquentée.
– Pour toi, c'était mal?
– C'était ma mère.
– Tu ne l'aimes pas?
– C'est ma mère.
– Tu n'as pas répondu.
– Parce que je n'ai pas de réponse.
– Et elle?
– Elle?
– Elle t'aime?
– En principe, une mère aime son enfant...
– Tu n'en es pas sûr...
– De quoi pourrait-on être certain avec elle?
– A Cuba, toutes les mères aiment leurs enfants! (à suivre)

Un type rigide, qui avait des principes, mais qui aimait se divertir. Josy n'avait pas été insensible à sa distinction. Pas insensible non plus, à la tenue de militaire qu'il revêtait, le soir, dans le petit appartement qu'il lui avait loué. Il faisait toujours l'amour en tenue, comme s'il était à la parade ou partait au combat.
– On se fait une petite guéguerre?, lui lança-t-elle au début. Narquoise. Puis elle n'osa plus après qu'il l'ait menacée, en bégayant. Ce qui l'avait dissuadée, surtout, c'était cette petite lueur métallique qu'il pouvait avoir soudain dans l'œil, et qui la terrorisait. Après l'amour, Conrad repliait méticuleusement sa tenue militaire avant de réintégrer son costume civil. Hormis sa passion de l'uniforme, Conrad en avait une autre: celle du jeu. Lorsqu'il gagnait, ce qui était rare, il dépensait tout, aussitôt. Conrad n'est pas fait pour gagner, disait Josy: c'est quelqu'un qui

ÉGLISE CATHOLIQUE

Première communion



Les enfants catholiques des villages du Vallon ont vécu leur première communion, le 7 mai en l'église de Corgémont, et les 26 février et 8 mai en l'église de Saint-Imier. Leur parcours de préparation a comporté la participation à des messes dominicales et à des rencontres. Sur la photo ldd: Alexy Baratelli, Nolan Bühler, Maelys Costoya, Mateo Costoya, Doriana Duarte Lopes, Jonathan Flory, Alessio Grosjean, Gaetano Masi, Isaiah Moura Barry, Hannaé Stauffer, avec l'équipe pastorale et les servantes d'autel. **LDD**

C'est dans Sa paix et Sa gloire éternelle que notre Seigneur a repris à Lui

Madeleine Zbinden-Wahlen

notre chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, dans sa 94e année.

Les familles affligées

Ses frères, ses sœurs et leurs familles:

Anna Kneubühler-Wahlen;
Louis et Gertrude Wahlen-Felix;
Fred Wahlen;
Roger et Helga Wahlen-Aufrecht.

Sa belle-fille:

Lise-Marie et Martin Kaempfer-Zbinden.

Sa fille de cœur:

Josy et Daniel Kaenzig,

ainsi que les familles parentes et amies.

L'ensevelissement aura lieu le lundi, 16 mai, à 13h30, au cimetière de Chalière à Moutier.

Madeleine repose au pavillon du cimetière de Chalière à Moutier.

Adresse de la famille: Josy Kaenzig, Champs du Châtelet 8, 2504 Bienne

Malleray, le 10 mai 2022

Cet avis tient lieu de faire-part



AVIS MORTUAIRE

Repose en paix.

Son épouse: Suzanne Ryser.
Sa fille: Yvette Lovis-Ryser et son mari André.
Ses petits-enfants: Cédric et Jérôme.
Ses arrière-petits-enfants: Corantin, Tristan, Maeva et Maël,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Germain Ryser

qui s'est endormi paisiblement dans sa 97e année.

2606 Corgémont, le 11 mai 2022.

Home Les Bouleaux

Adresse de la famille: Yvette Lovis-Ryser
31b, Chemin de Carabot
1233 Bernex

Une cérémonie laïque aura lieu samedi 14 mai à 14h30, en la chapelle du cimetière de Saint-Imier.

Germain repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres F.Vorpe, au cimetière de Corgémont.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Réception des avis mortuaires

Du lundi au vendredi jusqu'à 17h auprès de Gassmann Media SA
032 344 83 83 | avismortuaires@journaldujura.ch

Du lundi au vendredi de 17h à 20h auprès de la rédaction du Journal du Jura
032 321 90 00 | avismortuaires@journaldujura.ch

Le dimanche, jusqu'à 20h auprès de la rédaction du Journal du Jura
032 321 90 00 (dès 17h) | avismortuaires@journaldujura.ch

LE COURRIER

Contient la Feuille officielle du district de La Neuveville



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



Le programme 2022 concocté par une équipe dynamique et motivée

De la foire de Diesse sur le thème d'Halloween aux ateliers, sans oublier les désormais traditionnelles fenêtres de l'Avent, le GAD a mis sur pied un programme riche et varié qui pourra plaire à tout un chacun. Avec, en point de mire, une balade historique guidée par Maurice Guillaume, mémoire vivante du village.

La pandémie de Covid avait contraint le GAD à renoncer à organiser certaines activités en 2020 et 2021. Qu'à cela ne tienne, l'équipe actuelle, composée de Fabienne Gerber, Jean-Charles Guanter, Florence Jeanneret, Pierrette Jeanneret, Nicole Lecomte, Annina Meixenberger, Marie-Claude Schaller, Magalie Sprunger et Suzanne Tucker s'est réunie l'année dernière pour plancher sur un programme sympa, ouvert à tous, en ayant comme objectif de dynamiser le village et de réunir la population.

"Nous avons envie, après ces deux années difficiles, de proposer un programme qui permettra à tout le monde d'y trouver son compte et surtout de se rencontrer à nouveau, d'échanger, de recréer du lien."

Ainsi, si l'on retrouve des activités qui s'organisaient chaque année, comme celles, en période de l'Avent, des fenêtres et la vente de sapins de Noël, le jour de la Saint-Nicolas sur le parvis de l'église de Diesse, il y a aussi des activités quelque peu différentes, comme l'atelier plantes sauvages qui s'est déroulé le 30 avril dernier, ou l'atelier conservation agendé au 17 septembre prochain. Points forts du programme : le pique-nique, qui réunira tout le monde le 4 septembre, et la balade historique du 11 juin, qui sera richement commentée par Marcel Guillaume. En effet, même si certains connaissent d'ores et déjà l'histoire de leur village, d'autres,

et parmi eux surtout celles et ceux qui se sont installés sur le Plateau ces dernières années, auront sans doute envie de la découvrir et d'en savoir encore mieux connaître leur environnement direct. A cette occasion, le GAD n'a pas fait les choses à moitié, puisqu'une brochure est en cours d'élaboration sous la houlette de Richard Tucker. Un document qui fera date et référence, et qui sera également une jolie carte de visite pour le village de Diesse.

Fondé le 2 novembre 2000 au restaurant de l'Ours à Diesse, le GAD fonctionne comme une société de développement, en ayant comme objectif d'animer le village et de rassembler ses habitants. La fusion des trois villages en une seule et même commune, Plateau de Diesse, n'a cependant pas conduit à la fusion des différents groupes d'animation et chacun continue à organiser des activités différentes, tout en conviant l'ensemble des habitants du Plateau et même au-delà à venir participer aux animations proposées. Ainsi, si Prêles a organisé la chasse aux œufs, Diesse mettra sur pied les fenêtres de l'Avent, et le calendrier peut ainsi s'égrener au rythme des saisons et des animations.

A la fin de l'année 2021, la présidente Séverine Gianella a décidé de céder sa place après dix d'engagement et d'énergie déployée pour animer le village. Aujourd'hui, forte de cet héritage et plus motivée que jamais, l'équipe du GAD, composée d'anciens et de nouveaux membres, est dynamique et créative. Ouverte à la nouveauté, en quête d'alternatives sympathiques et conviviales, toutes et tous œuvrent ensemble pour animer leur village, qui leur tient tout particulièrement à cœur. *(suite en page 13)*

GAD Programme 2022

(suite de la page 1) "Quand je suis arrivée à Diesse il y a des années maintenant, j'ai été vraiment heureuse de trouver une telle structure et un programme aussi attrayant. Je pense, comme mes collègues d'ailleurs, que plus que jamais les gens ont envie mais également besoin de se retrouver, et nos animations sont des opportunités idéales de le faire", témoigne Suzanne.

Au GAD, chacune et chacun apporte idées et suggestions. Ainsi, le projet de balade historique est venu de la nouvelle présidente, Fabienne Gerber, qui a eu envie d'en apprendre encore davantage sur son village et s'est dit que nombre de personnes devaient partager cette envie. Ce 11 juin sera d'ailleurs jour de liesse pour Diesse, puisqu'après la balade dans le village, toutes et tous se réuniront pour un apéritif festif, et Eliane Geiser y chantera même quelques chansons.

Créer des points de rencontre, faciliter l'échange et la communication : chaque animation du GAD sera l'occasion de vivre un moment agréable tout en faisant connaissance des autres habitants, ou simplement en retrouvant celles et ceux que l'on apprécie de longue date, autour d'un apéritif ou d'un verre de vin chaud l'hiver venu. Et si vous avez des idées d'activité ou d'animation, n'hésitez pas à les proposer au GAD, l'équipe sera ravie d'essayer de les mettre en place !

Céline

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du GAD : gaddiesse.wixsite.com/accueil ou sur la page Facebook du GAD

Le GAD publie également régulièrement des avis dans votre Courrier de La Neuveville

Voix masculines recherchées Chœur l'Arzillière

L'Arzillière de Lamboing est un chœur en bonne santé qui a récemment tenu son assemblée générale sous la présidence de Daniela Allemann.

Les suspensions d'activité pour cause sanitaire ont engendré deux démissions, ce qui a réduit l'effectif à onze chanteurs dont un seul homme et fait sonner l'alarme : l'Arzillière doit renforcer son registre masculin tout en étoffant celui des dames. Les nouveaux chanteurs sont appelés à se rendre librement aux prochaines répétitions afin d'être au mieux de leur préparation pour les concerts de septembre. Les répétitions se déroulent tous les jeudis dès 18h45, à la salle communale de Lamboing.

Au programme d'activités pour 2022 sont inscrits la participation à la fête de Nods, une excursion le lundi du Jeune fédéral, une tournée de concerts dans les maisons de retraite de la région, le concert de soutien au chœur Chandor d'Orvin et le concert dit annuel où le Chandor est d'ores et déjà invité.

L'Arzillière de Lamboing est un chœur en bonne santé qui a récemment tenu son assemblée générale sous la présidence de Daniela Allemann. Tous les objets de l'ordre du jour ont été acceptés, le comité reste inchangé, Laurence Strautmann accède à la commission de musique. Isabelle Gueissaz, pianiste et coach vocal épaulera le directeur, Jacques Chételat.

Jacques Chételat

Troc des jouets à la halle de gymnastique de Prêles Une journée d'échange pour les enfants

A l'initiative de Florine Némitz et Chloé Imer Dauwalder de l'EJC (Ecole à Journée Continue) Arc-en-Ciel, le premier Troc des jouets aura lieu dimanche 22 mai de 9h à 13h à la halle de gymnastique de Prêles. L'occasion pour les enfants de poser leur couverture et d'échanger ou de vendre à prix modique leurs jouets qui pourront ainsi avoir une seconde vie.

"Chaque année nous nous fixons un objectif à atteindre à l'Arc-en-ciel, et cette année j'avais envie d'embarquer les enfants dans un projet éco-responsable et leur montrer que l'on peut donner

une seconde vie aux objets qui nous entourent, et, par exemple, offrir à ses jouets l'occasion de renaitre en étant à nouveau utilisés par d'autres." Comme le confie Chloé Imer Dauwalder, le "but du jeu" et de faire plaisir et se faire plaisir certes, mais également d'apprendre à se responsabiliser et à être autonome, en gérant soi-même sa marchandise et son porte-monnaie.

S'inspirant de ce qui se fait ailleurs, les deux animatrices ont décidé de mettre sur pied ce troc selon un principe très simple : chacun vient avec sa couverture qui délimitera son terrain, et y dépose ce qu'il a à offrir, pour procéder à un échange ou le vendre à tout petit prix. Il n'y a pas d'inscription préalable. L'enfant peut décider de participer au troc pendant toute sa durée, de 9h à 13h, ou venir simplement pour un moment. Sa couverture est son territoire, qu'il peut partager à sa guise avec un proche : un frère ou une sœur, un cousin, ou même un autre camarade.

"Je crois que nous avons toutes et tous envie et besoin de nous retrouver et d'avoir des moments d'échange et de partage", relève encore Chloé Imer Dauwalder.

"Si dans toute fête les adultes réservent un espace aux enfants, il est cependant rare qu'ils soient au cœur de l'événement, qu'ils soient le pilier central de la manifestation. Cette fois, ce sera différent", s'en réjouit-elle.

Educatrice de la petite enfance depuis une dizaine d'années, membre de l'équipe de l'EJC depuis bientôt quatre ans, Chloé Imer Dauwalder a à cœur de s'investir pour les enfants, et adore organiser des événements. Tous les éléments étaient donc réunis pour mettre sur pied un tel troc, unique en son genre sur le Plateau de Diesse, puisqu'il n'y en a eu que des prémices au préalable, notamment lors de la foire de Diesse l'année dernière, mais ce n'était pas un événement uniquement destiné aux enfants.

Immédiatement séduite par cette idée, Florine Némitz, directrice de l'EJC, n'a pas hésité à mettre la main à la pâte et à soutenir sa collègue dans l'élaboration de son projet.

Dans le contexte actuel et avec l'arrivée depuis plusieurs semaines d'Ukrainiens sur le Plateau de Diesse, il était évident qu'il y aurait également place pour eux au Troc des jouets du dimanche 22 mai 2022.

"Nous réservons un espace pour les dons en faveur des Ukrainiens qui sont désormais nos voisins, et dont les enfants fréquentent les classes de la communauté scolaire du Plateau. C'est une façon de penser à eux en cette période particulièrement difficile et d'apprendre à partager avec celles et ceux qui n'ont rien pu emporter dans leurs maigres bagages."

Toutes et tous pourront se régaler grâce aux délices présentés sur deux stands délices concoctés par les deux classes du plateau de Diesse. (5A et 5B). Les maîtresses et les enfants se sont beaucoup appliqués pour être présents à cette journée. Comme le relève encore Chloé Imer Dauwalder, "c'est un honneur pour nous que l'école ait bien voulu participer et collaborer avec nous pour cet événement."

Apprendre aux enfants à devenir responsables, autonomes et indépendants tout en trouvant leur place dans la société, et, pour commencer, dans leur village et dans leur communauté, c'est s'assurer de leur équilibre et qu'ils deviennent, par la suite, des adultes conscients et respectueux de leur environnement. Le Troc des jouets est un premier pas dans cet apprentissage, une façon d'apprendre à partager différemment, dans le respect de chacun.

Céline

Le Troc des jouets aura lieu dimanche 22 mai de 9h à 13h à la halle de gymnastique de Prêles.

Chaque enfant vient avec sa couverture et les jouets qu'il compte vendre ou échanger.

Restauration assurée sur place grâce aux deux stands des classes avec les spécialités des enfants à un truck-food axé pizzas.

Troc des jouets

Dimanche 22 mai 2022 de 9h à 13h
Halle de gym de Prêles – 2515 Prêles
– Aucune inscription –

Posez votre couverture, vos jouets,
sur la place de la halle de gym, et c'est parti!



Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol!

Impressum

Imprimerie du Courrier S.A.
Ch. des Prés-Guétins 28 - 2520 La Neuveville
contact@imprimerieducourrier.ch
www.imprimerieducourrier.ch
Rédaction & mise en page
Joël Bovay / 032 751 21 79

Annonces : noir-blanc, 0.70ct mm + TVA 7,7%
couleur Fr. 1.- mm + TVA 7,7%

Tirage : 3900 exemplaires

Parution : tous les vendredis

Bouclément de la rédaction : tous les mardis 12h

14 - Plateau de Diesse

Groupe des aînés - Des jubilaires dignement fêtés lors d'une cérémonie officielle au Battoir de Diesse

Il y avait foule en ce mercredi après-midi du 4 mai : tous les aînés qui avaient pu faire le déplacement étaient réunis pour célébrer, ensemble, leurs jubilaires. L'occasion enfin, après deux années difficiles, de renouer avec cette belle tradition et rendre hommage à celles et ceux qui sont désormais la mémoire vivante de nos villages.

"Il est des moments de la vie d'une commune qui comptent plus que d'autres, des moments pour lesquels on se réjouit longtemps à l'avance, et cette fête des aînés en fait résolument partie", s'enthousiasme Catherine Favre Alves, maire de la commune Plateau de Diesse depuis début 2022. Enfant de Prêles, Catherine Favre Alves se réjouissait en effet de passer cette fin d'après-midi en compagnie de celles et ceux qui l'ont vu grandir, et qui ont même parfois été témoins de ses bêtises, relevait-elle encore en souriant. Avec son discours de bienvenue, la maire a lancé les festivités et donner le ton de cette journée, placée sous le signe de la convivialité et de la jovialité.

Une ambiance festive régnait ainsi au Battoir de Diesse et toutes et tous étaient tout sourire pour accueillir les orateurs du jour, dont Stéphane Rouèche et Yannick Salomon, représentants tous deux à la fois la confession protestante et catholique. Fidèle à sa façon d'insuffler de l'espoir dans chacune de ses paroles, le pasteur du Plateau de Diesse s'est servi d'un verre pour souligner à quel point, de l'opaque peut naître de la lumière. *"Nous avons tous nos parts plus sombres",* relevait-il encore, tout en démontrant à quel point nous pouvons briller d'un éclat particulier chacun à notre manière.

Saisissant l'invitation de tous les intervenants à "mordre la vie à pleines dents" et "à profiter de l'instant présent", toutes et tous ont profité de ce moment festif au son de l'entraînant accordéon de Nicole Thomet. Arborant un joli costume traditionnel et de jolies tresses, elle n'a pas hésité à s'arrêter vers les tables et à échanger quelques bons mots avec les personnes présentes, diffusant bonne humeur et entrain partout où elle passait.

Après l'apéritif, les dames de la commission du groupe des aînés ont distribué un petit cadeau à chaque jubilaire. Un arrangement floral pour les dames, alors que les messieurs recevaient une bouteille de vin. Se faisant le porte-parole du groupe, leur vétéran a rejoint la scène pour exprimer toute la gratitude et la reconnaissance pour le formidable travail accompli par cette commission composée désormais de sept membres, puisque quatre nouvelles recrues ont rejoint leurs rangs dernièrement. Il s'agit de Cécile Badoux Lehmann, Marianne Béguelin, Nicole Lecomte, Malika Moser, Sarah Rizzardo, Nathalie Simon-Vermot et Christine Wüthrich.

Toutes les sept ont tout mis en œuvre pour que la fête soit belle : de la décoration des tables en passant par l'organisation du repas en trois services, une salade de céleri avec aspic, des nouilles forestières accompagnées de légumes et du mille-feuilles en dessert, elles étaient sur tous les fronts à la fois, de l'apéritif aux cafés qui ont suivi le repas.

Une fête des jubilaires ponctués de moments forts et de beaucoup de gaieté, et même de quelques éclats de rire. L'occasion de rendre hommage aux aînés.

A noter que cette année, 31 d'entre eux ont atteint l'âge vénérable de 90 ans et plus, tout en demeurant alertes et vifs d'esprit.

La doyenne de Plateau de Diesse, Klara Gurtner, célébrera d'ailleurs son 99^e anniversaire en juin prochain. Si elle n'était pas de la partie en ce mercredi, elle recevra, comme toutes celles et ceux qui n'ont pu venir, leur cadeau à domicile.

Céline



Un samedi de suspense

FESTIVAL DU POLAR Avant-hier, la Prévôté a été bercée par son premier festival «Polar au Musée». Au menu: une enquête en ville et un inédit salon du roman noir.

TEXTES ET PHOTO SALOMÉ DI NUCCIO

Pour les amateurs de suspense et de fictions troublantes, la ville de Moutier aura été, samedi, ce qu'on appelle communément The place to be. Tout au long de la journée, la Prévôté a été bercée par son premier festival «Polar au Musée». Entre le cinéma Le Cinoche et le Musée jurassien des arts, point névralgique de la manifestation, on pouvait mener une enquête en ville, comme l'inspecteur Derrick ou le commissaire Adamsberg, tout en s'immergeant dans un inédit salon régional du roman noir. «Des initiatives comme celles-ci, à Moutier, ça fait vraiment plaisir et ce serait bien qu'il y en ait un peu plus!» relevait une jeune Prévôtoise d'une trentaine d'années. «Ça anime la ville différemment que par un concert», corroborait l'un de ses amis.

Où est passé Vito Riner?

Fruit d'une coordination collective à l'échelle locale, cette première édition a certes dû faire sa place au cœur d'un week-end pétri d'événements en tous genres, et surtout cohabiter le mieux possible avec une Fête de la danse au programme alléchant. «En espérant toucher un autre public, on s'était juste mis d'accord pour ne pas aller à la Sociét'halle ou à Chantemerle», explique Valentin Winistoerfer, instigateur et auteur «d'Enigme dans la ville: enquête avec le commissaire Valentin». Plus divertissant que tortueux, ce jeu d'équipe passionnant a motivé une quinzaine de participants.

Dans une cité en ébullition, il s'agissait pour eux d'élucider l'affaire Vito Riner, célèbre philanthrope prévôtois, porté disparu suite à une sauvage agression en pleine bibliothèque. Les groupes devaient collecter des indices de par huit institu-



Ken, Fabien et Satish, sur le point de résoudre le mystère de la disparition de Vito Riner, dans la «chambre jaune» du Musée jurassien des arts.

tions et bistrot prévôtois. La dernière étape ayant pour cadre la «chambre jaune» du Musée jurassien des arts, où les attendait l'intrigante femme d'affaires Cécile Musène, personnage présumé coupable. Amateur de jeux d'enquête en version vidéo, le Biennois Ken a entraîné trois potes prévôtois dans cette aventure toute réaliste. «Ça fait un peu bouger les gens et c'est ce qui est bien!» En découvrant des lieux sous d'autres aspects, le trentenaire a pu apprécier le musée avec ses yeux d'adulte. «Cela faisait au moins 25 ans que je n'y étais plus retourné.»

Dans la grande salle de l'institution, 20 auteurs suisses ont dédié leurs polars le long des œuvres de l'exposition «Mystères et frissons», fil conducteur du

festival. Parmi les plus régionaux, on reconnaissait, entre autres, le chanteur Christophe Meyer, sous sa casquette d'écrivain, mais aussi le Tramelot Stéphane Augsburger. Venu promouvoir son dernier roman «Montre en main», l'ex-boulangier prenait part pour la première fois à un salon du livre. Jusqu'à se sentir impressionné au milieu de confrères renommés comme Nicolas Feuz, Bernadette Richard ou Marc Voltenauer. «L'ambiance est en fait très conviviale, et je suis assez surpris par leur côté aussi abordable et sympathique.»

Auprès de 20 auteurs

A l'heure du bilan provisoire, «Polar au Musée» s'inscrit déjà en «belle édition», selon Valentine Reymond, conservatrice

du musée. Au contact des auteurs présents, avant-hier, 520 lecteurs passionnés ont pu entretenir des échanges intimistes. «Beaucoup d'entre eux sont repartis avec cinq à six livres, et même des gens qui ne lisent jamais de romans policiers ont trouvé que c'était l'occasion de se familiariser avec ce genre.»

Censée se terminer hier au soir, l'exposition en cours, de son côté, a connu en six semaines une affluence au-dessus de la moyenne. Grâce notamment à un concours sous forme d'enquête autour d'un vol de tableaux, «Mystères et frissons» a rencontré un immense succès en matière de médiation scolaire. «Nous avons accueilli une trentaine de classes, et nous allons la prolonger d'une se-

maine pour pouvoir en accueillir encore davantage», rapporte la conservatrice.

AUTOUR DE LA MANIF

→ **Sherlock juniors** Déjà mercredi, à la ludothèque, des joueurs de 6 à 8 ans ont expérimenté trois jeux d'enquête. Soit «DéTECTIVE Charlie», «Escape game au château» et «Nom d'un renard».

→ **Grand Cluedo** A travers la bibliothèque municipale, vendredi soir, un Cluedo grandeur nature a enthousiasmé 14 enfants et neuf adultes.

→ **Nouvelle casquette** Dans le cadre «d'Enigme dans la ville», le rôle de brigadier était tenu par le maire Marcel Winistoerfer.

Danses et chants pour séduire le public

DIESSE Les élèves du Plateau se mettent en scène.

Jeu de soir, au Battoir de Diesse, danseuses, chanteuses et chanteurs ont présenté le fruit de deux ans de travail. Il s'agit des élèves de la Communauté scolaire du Plateau, ayant choisi danse ou chorale dans les branches à option. A leur tête, Céline Aeberli, pour la danse, et Juliette Spychiger, pour les choristes. Ceux-ci étaient accompagnés au piano par Vincent Membrez. Avant le spectacle, les enseignantes ont bien précisé que ces leçons à option sont de réelles «leçons-plaisir». C'est aussi cela qui motive tout le monde à bien préparer le passage sur scène. Voici deux ans, maintenant, que tout a débuté. Et naturellement, la représentation était, à

l'origine, programmée en 2021. Durant plus d'une heure, les jeunes actrices et acteurs ont enchanté un public arrivé plus nombreux que prévu. Il a fallu ajouter des chaises.

Un public qui a été très chaleureux envers les artistes, par ses ovations ou sa participation au rythme des chansons et des danses. Dans ces deux domaines, l'assemblée s'est régalée de mélodies récentes ou plus anciennes, voire traditionnelles, de chansons françaises ou non. Et c'est sur un bis des «Champs-Élysées», interprété par tous les élèves présents, que s'est terminée cette soirée, sous un tonnerre d'applaudissements sans fin. UK



Tous les élèves ont interprété «Les Champs-Élysées» en guise de bis. ULRICH KNUCHEL

Favorisez nos annonceurs!

LE JOURNAL
DU JURA
Parfaitement informé.

LOTERIES

Tirages du 13 mai 2022

EUROMILLIONS

3 11 17 45 48 4 8

N° + Étoiles	Gagnants	Gains (Fr.)
5+ ★★	0	-
5+ ★	5	282'040.50
5	8	24'448.85
4+ ★★	57	1'801.00
4+ ★	766	246.90
3+ ★★	2'190	91.30
3+ ★	1'846	76.10
2+ ★★	32'898	21.35
2+ ★	38'410	20.40
3	88'536	16.50
1+ ★★	173'927	10.15
2+ ★	573'450	9.70
2	1'298'894	6.90

SWISS WIN 1 26 30 32 50

N°	Gagnants	Gains (Fr.)
5/5	0	-
4/5	145	950.00
3/5	6'078	42.65

Prochain Jackpot: Fr. 28'000'000.-*

SUPER-STAR U543D

Rangs	Gagnants	Gains (Fr.)
1 ★★★★★	0	-
2 ★★★★★	1	13'379.25
3 ★★★★★	4	2'787.35
4 ★★★★★	14	1'114.95
5 ★★★★★	49	273.05
6 ★★★★★	136	53.35
7 ★★★★★	243	20.70
8 ★★★★★	1'344	10.75
9 ★★★★★	13'427	4.15

*Montant estimé en francs, non garanti.
À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

Tirages du 14 mai 2022

SWISS LOTO
3 7 10 19 21 33
REPLAY 13 CHANCE 6

N° + N° Chance	Gagnants	Gains (Fr.)
6+1	0	-
6+0	0	-
5+1	15	3'391.05
5+0	99	930.15
4+1	612	104.60
4+0	3'802	43.70
3+1	8'127	19.80
3+0	46'347	7.40

Prochain Jackpot: Fr. 11'700'000.-*

JOKER
3 2 7 1 3 3

N°	Gagnants	Gains (Fr.)
6/6	0	-
5 derniers	2	10'000.00
4 derniers	8	1'000.00
3 derniers	131	100.00
2 derniers	1'509	10.00

Prochain Jackpot: Fr. 560'000.-*

*Montants estimés en francs, non garantis.
À partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

MAGIC 3
5 7 7
ORDRE EXACT: Fr. 468.80
TOUS LES ORDRES: Fr. 156.30
MILIEU: Fr. 4.70

MAGIC 4
5 1 3
ORDRE EXACT: Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES: Fr. 482.90
1er CHIFFRE: Fr. 5.80

BANCO 7/36
1 2 5 6 9 11 12
14 15 20 35 40 42
43 45 47 48 66 67 69

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

Pas de sorcellerie derrière les portes des guérisseurs

CULTURE Enfant de Prêles, Leïla Thévoz présente en avant-première son premier film, début juin, à La Neuveville. Journaliste à TeleBilingue, elle tente de démystifier leur métier.

PAR DAN STEINER

Comme pour tourner en dérision les a priori des gens, Leïla Thévoz se met elle-même en scène dans le début de son film, poussant la porte de ce qu'elle désigne depuis petite la «Cabane de la sorcière». Pour tout dire, c'est également par nostalgie, elle qui, avec son pote Samuel Embleton, se plaisait justement durant son enfance à s'introduire dans la vieille bâtisse en bois. Journaliste à TeleBilingue, celle qui a grandi à Prêles présente sa première œuvre en avant-première, vendredi 3 juin à 20h30, au Ciné2520 de La Neuveville. Dans «Dis-moi ton secret», elle pousse justement la porte de cinq guérisseuses et guérisseurs, histoire de lever le voile sur leurs mystiques pratiques.

«J'avoue appréhender quelque peu car je suis sur le sujet depuis un moment», sourit-elle. «Je sais qu'il ne plaira pas à tout le monde car il touche à une part d'irrationnel. Plusieurs copains m'ont déjà dit qu'ils n'y croyaient absolument pas», poursuit-elle sans se départir de sa bonne humeur. «Reste que tout le monde a une anecdote à raconter sur le sujet. Je n'ai pas donné la parole aux sceptiques. Le but, ici, est simplement d'observer leurs pratiques.»

Prendre son temps, pour une fois

Le sien, de copain, peut toutefois témoigner de la réussite que les séances de Paulette, guérisseuse bien connue du côté de Nods et qui fait partie des professionnels apparaissant dans le documentaire, ont eu sur lui. Démangé par de l'eczéma depuis de longs mois, on lui a administré une crème à la cortisone et même un traitement au laser. Trop pour lui. Or depuis son essai alternatif grâce au secret, plus de trace d'affection cutanée. Petite, Leïla Thévoz a également vu l'excroissance que sa sœur possédait dans la gorge disparaître une fois passée sous les mains, littéralement, d'une spécialiste. Cela, évidemment, ne suffit pas à convaincre tout le monde.



L'image utilisée pour l'affiche du film, qui met en scène l'ami dessinateur de Leïla Thévoz Samuel Embleton, autour d'un feu, devant la «Cabane de la sorcière»... LEÏLA THÉVOZ



«Je n'ai pas donné la parole aux sceptiques. Le but était d'observer les pratiques des guérisseurs.»

LEÏLA THÉVOZ
RÉALISATRICE DE «DIS-MOI TON SECRET»

De guérisseurs – le terme générique pour les faiseurs de secrets, rebouteux, magnétiseurs, etc. –, le Jura bernois et encore davantage le Jura en comptent de nombreux. Mais Leïla Thévoz a dû se limiter pour ne pas se perdre. Outre Paulette Bayard, on suit les consultations de spécialistes vaudois et valaisans. «Il fallait éviter d'aller dans tous les sens», rigole-t-elle. «Il existe beaucoup de guérisseurs intéressants et aux pratiques variées.»

C'est grâce à cette relative frugalité qu'elle est parvenue à accoucher d'un film digeste. Au lieu de passer d'une ou un spécialiste à l'autre, d'un patient à l'autre, son idée de départ, elle s'est remise en question pour éviter la monotonie du récit en alternant les intervenants. Sa réalisation, elle la doit également à Sam Embleton, dessinateur de talent, une personne derrière la caméra, une à la prise de son, une autre à l'intendance et ses deux productrices genevoises de chez Luna films.

Son opus, qui a tapé dans les 100 000 fr. de budget, dure un peu plus d'1 heure 20. «Le montage m'a pris bien plus de temps que prévu. J'avais été trop optimiste...» Elle, qui, en tant que journaliste d'images, a l'habitude de produire des reportages courts pour des diffusions quotidiennes, a été quelque peu surprise. «Là, c'était vraiment l'opposé. Un moment donné, on est un peu trop dans son truc et on manque du recul nécessaire. Il faut laisser reposer les choses.» Au total: un mois et demi de montage. «Il faut une bonne dose de patience pour réaliser un film.»

Objectif: festivals

Reste désormais une autre étape tout aussi coriace que de le produire: le diffuser. Pour l'avant-première, La Neuveville s'est logiquement imposée. De par la proximité à son plateau de Diesse natal mais surtout du soutien financier reçu de la part de ces différentes localités. Et ensuite? «L'organisation de cette étape est en cours», souffle-t-elle.

En premier lieu, l'idée est de se frayer un chemin dans des festivals. Ces derniers souhaitent que ces films n'aient pas été diffusés. Une avant-première ne compte cependant pas. Mais ceux-là voient les offres déborder. La plupart ont deux années de pandémie à «rattrapper». «Ils ont sûrement trop de choix...» La télé est une autre possibilité. Sinon, Leïla Thévoz ira elle-même à la rencontre de son public. Avec un cinéma itinérant. Avant cela, patience, mère de toutes les vertus.

Un pécule pour la Maison de l'enfance

SONCEBOZ

L'Assemblée de juin est invitée à attribuer 735 000 fr. à un financement spécial.

Cela avait été confirmé lors de l'assemblée municipale de décembre dernier: une personne du village s'est bel et bien opposée au projet de nouvelle Maison de l'enfance, prévue près de l'administration communale. Jusqu'au Tribunal fédéral, s'entend. La Municipalité se garde toutefois d'en dire davantage à l'heure actuelle sur ce sujet sensible. On apprend toutefois en lisant la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary que le dossier n'est pas gelé. S'il est bien en suspens jusqu'à la décision des magistrats de Mont-Repos, les autorités proposent à leur population, lors de l'assemblée du 20 juin, d'attribuer 735 000 fr. à «un financement spécial relatif à l'entretien ou la construction des bâtiments (rue des Prés 5) et (bâtiment de la petite enfance)».

Résolument convaincus

Cela permettra d'avoir davantage de fonds à disposition, précise le maire, Claude-Alain Wüthrich. «Avec la situation que l'on sait, il faut s'attendre à une augmentation de la facture de 10 à 20%.» Pandémie et renchérissement des matières premières expliquent cette hausse. «Reste que nous sommes toujours convaincus du bien-fondé de ce projet et de son emplacement», maintient le maire.

Pour rappel, il est prévu trois structures enfantines, la crèche et l'École à journée continue, qui est aujourd'hui dans le bâtiment où siège l'administration et dont les locaux sont trop exigus pour elle. «Cela répond aussi au fort développement du village, ces dernières années», justifie Claude-Alain Wüthrich. **DSH**

Un collectif reconnu pour ses efforts d'intégration

LA NEUVEVILLE La Commune remettra un coup de cœur des mérites culturels et sportifs à l'association Blabla Café.

Faire du vélo ou encore se balader à Chasseral pour la première fois. L'association Blabla Café organise toutes sortes d'activités avec des femmes issues de la migration de La Neuveville, depuis 2017.

Cet espace multiculturel leur donne ainsi la possibilité de s'intégrer et de nouer des liens entre elles et avec les habitants de la commune. Grâce à ces propositions, la Municipalité récompense Blabla Café avec un coup de cœur des mérites sportifs et

culturels. La cérémonie officielle aura lieu, samedi soir à 18h30, à la place de la Liberté, ou à la Cave de Berne en cas de pluie.

«Nous sommes extrêmement heureux que nos efforts bénévoles soient récompensés par une telle reconnaissance de la part de la Commune», explique Isabelle Delannoy, membre du collectif gérant l'association. Au départ, le projet part d'un constat: «Je suis sage-femme professionnelle et j'observe souvent un isolement très grand auprès

de mes patientes migrantes», précise la Neuvevilloise.

Des cours de yoga

Les bénévoles proposent des activités aux femmes et à leurs enfants, qui permettent notamment d'améliorer leurs connaissances en français et de se familiariser avec les pratiques et les coutumes de la région chaque semaine. «Nous sommes allés une fois à Chasseral. Beaucoup d'entre elles ne savaient pas qu'il y avait autre

chose que de la forêt au-dessus de La Neuveville et n'y étaient jamais monté. C'était merveilleux de voir leurs réactions en voyant les trois lacs!»

Depuis peu, l'association propose un cours de yoga tous les lundis, dans la matinée. «Une participante nous a raconté qu'elle en ressortait très détendue. Après le premier cours, en arrivant chez elle, ses enfants avaient mis des jouets partout et chamboulé tout l'appartement. Ils ont été surpris et lui ont demandé: «pourquoi tu ne cries pas?»»

Au-delà des anecdotes, les membres du collectif accompagnent parfois les femmes migrantes dans les démarches administratives. «Nous ne les faisons jamais à leur place, mais les aidons à mieux comprendre les différents formulaires à remplir ou les lettres à fournir aux assurances, par



L'association Blabla Café propose plusieurs balades aux femmes issues de la migration de La Neuveville. **LDD**

exemple», ajoute Isabelle Delannoy. Pour financer les actions de l'association, les bénévoles vendent des friandises et des gâteaux lors de marchés artisanaux. Ces ventes ont per-

mis de financer toutes les activités. Jusqu'à présent. La générosité de plusieurs habitants du village a par ailleurs permis de proposer des vélos aux bénéficiaires de l'association. **YT-AWA**

Le Conseil de ville reprend du service avec ses nouveaux

MOUTIER Douze des treize personnes élues lors d'un scrutin hors normes vont enfin pouvoir participer à la vie politique locale, dès lundi. De quoi, peut-être, ébranler l'ordre établi.

PAR DAN STEINER

Il n'y a pas de doute que la plupart des nouveaux arrivants au Conseil de ville de Moutier, élus à la suite de la démission en quasi-bloc des élus non séparatistes, seront bien accueillis pour leur première séance, ce lundi soir. Or du côté des «anciens» membres, on souhaite toutefois éviter qu'une situation aussi ubuesque ne se représente à l'avenir. Pour celles et ceux qui n'auraient pas suivi l'affaire, ou seulement celle du vote communaliste de mars 2021, rappelons que les 13 personnes suppléant les déserteurs avaient été élues au système majoritaire. Election à quelque 4400 candidatures potentielles.



«Même si ce n'est que pour quelques mois, je vais donner toute mon énergie. Notamment où il n'y a pas de temps à perdre.»

LÉONARD PAGET
VERT NOUVELLEMENT ÉLU

Au final, elles seront 12 à siéger, Patrick Dujany, alias Duja, n'ayant pas été libéré par son employeur, la RTS. «Ces élections sont derrière nous et se sont déroulées sans accroc. Il convient cependant de revenir sur le mode de ce scrutin, qui ne permet pas un renouvellement correct des autorités de la ville puisque l'effectif des commissions n'a pas été complété.» Auteur de cette motion, le PDC voyait donc en l'élection au système proportionnel le seul moyen de «garantir la bonne marche des autorités». Dans sa réponse, le Conseil



Patron du restaurant Le Soleil, Patrick Muster, qui a été élu, était allé voter en tenue décontractée. KEYSTONE

municipal n'a pu qu'approuver, après avis demandé à l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT).

Nouvel élu déjà actif

Avocate au service de l'OACOT, Giovanna Munari-Paronitti note toutefois dans sa réponse adressée aux autorités que le règlement prévoyait déjà le remplacement des démissionnaires via la désignation des viennent-ensuite. Dans ce cas précis, cependant, les partis frondeurs n'avaient évidemment proposé personne en remplacement, l'élection libre s'étant ainsi imposée.

Vert nouvellement élu, Léonard Paget va-t-il s'opposer à un règlement qui lui a permis d'accéder au Législatif prévôtois? «Je pense en effet voter en faveur de cette révision, histoire de simplifier le travail de l'administration», répond-il, même s'il souligne que certaines formations, notamment Moutier ville jurassienne, en ont profité pour faire élire plusieurs personnes. L'écologiste est d'ailleurs le seul nouveau à avoir déposé une intervention jusqu'à aujourd'hui. Et plutôt deux fois qu'une, malgré le fait que celles-là n'ont pas encore été traitées par le Conseil municipal. «Même si c'est pour quelques

mois, je vais donner toute mon énergie. Notamment sur certains thèmes, où il n'y a pas de temps à perdre», lance Léonard Paget. Comme l'écologie, évidemment, avec une motion demandant de mettre en place un plan d'investissement pour une nouvelle centrale solaire sur un toit communal: école secondaire, Sociét'halle ou encore patinoire. La seconde, une interpellation, s'offusque de l'utilisation du terme «mademoiselle» sur les cartes de légitimation lors des votations. «Un terme banni de l'administration fédérale depuis 1973», fait-il remarquer. Et de demander à l'Exécutif de

justifier «l'utilisation de termes sexistes» par son appareil administratif. Le jeune homme est en tout cas résolument déterminé à se battre pour l'intérêt de la population de sa ville. Au-delà des clivages cantonaux, dans la plus pure tradition verte.

EJC toujours d'actualité

Dans le reste de l'actualité législative prévôtoise, on relèvera également que le Conseil de ville doit se prononcer sur l'élection d'un chancelier. Le Conseil municipal propose ainsi de reconduire Christian Vaquin, en poste depuis 2012, pour quatre ans. De même que son adjointe, Virginie Simonin. Par ailleurs, les autorités recommandent d'accepter le principe de l'installation de «bancs de l'amitié» colorés dans la cour des écoles infantine et primaire pour lutter contre le harcèlement et l'isolement. Pour un coût estimé à 5500 fr.

Enfin, l'Exécutif a répondu à Francis Pellaton sur plusieurs sujets. Il lui a notamment indiqué que le refus du Parlement jurassien concernant un postulat lié à l'Ecole à journée continue ne remettait pas en cause la possibilité pour Moutier de proposer une telle structure une fois la frontière déplacée. Un examen des prestations offertes en Prévôté est ainsi en cours. Deuxièmement, les autorités gardent en tête la possibilité de profiler le Forum de l'Arc comme centre de congrès, concept émis par le Gouvernement jurassien lors de la campagne du vote de 2018.

Et puis on a également rassuré l'élu de Moutier à venir concernant les pertes d'eau de la piscine. Reste que les pointes de consommation peuvent atteindre 150 m³ par jour, contre 120 ailleurs en Romandie, en moyenne.

EN BREF

VILLERET Bonne nouvelle comptable

Les comptes communaux 2021 bouclent avec un excédent de revenus de 232 000 fr., sur un roulement de quelque sept millions de fr., peut-on lire sur le site de la commune. Sachant que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 173 000 fr., c'est donc une amélioration de 405 000 fr. que présente le compte général. Cet excédent de revenus pris en compte, la fortune de la commune s'élève aujourd'hui à 1,376 million de francs. MPR

TOURISME

Voyage au pays de Chasseral



Jura bernois Tourisme a édité récemment la troisième édition du carnet «Mon voyage au pays de Chasseral» (photo Parc Chasseral). Ce support de promotion et d'information touristique avait été lancé en été 2020 sur l'initiative de Camille Bloch, en réaction à l'incertitude des visites touristiques à cette période. Gratuit et tiré à 35 000 exemplaires, il est valable du 1er mai au 31 décembre. Il est disponible entre autres dans les hébergements du Jura bernois et dans les bureaux de Jura bernois Tourisme. C-MPR

PSYCHIATRIE

Transfert à Moutier confirmé

Le Conseil exécutif a mis à jour la liste bernoise des hôpitaux en psychiatrie, entérinant le transfert des mandats de prestation de la clinique de Bellelay au site de Moutier. L'ensemble des prestations et la grande majorité des emplois pourront ainsi être repris sur le site prévôtois de l'Hôpital du Jura bernois (HJB SA). Par ailleurs, le mandat de traitement des personnes en situation de handicap mental sévère, jusqu'ici attribué de manière provisoire à l'HJB SA, lui est désormais octroyé de manière indéterminée. C-MPR

GRAND CONSEIL

Cinq sièges romands dans le cercle électoral Bienne-Seeland?

Sur mandat de la Chancellerie du Canton de Berne, Bernhard Pulver a analysé la réglementation en vigueur concernant les sièges garantis à la population francophone du cercle électoral de Bienne-Seeland. Dans son rapport, que l'ancien conseiller d'Etat a remis mercredi, il formule diverses recommandations mais préconise globalement de conserver, jusqu'à nouvel ordre, les dispositions actuelles, estimant «que les solutions envisagées soulèvent de nouvelles questions ou ne paraissent pas praticables sur le plan politique». Selon ses considérations, certaines modifications «entraîneraient probablement cinq sièges garantis lors des élections de 2026», au lieu des quatre actuellement assurés à la représentation francophone de cercle électoral Bienne-Seeland, qui bénéficie de 27 mandats. Sur les bases de ce rapport, le Conseil exécutif a chargé la Chancellerie d'examiner «les optimisations possibles à la lumière des débats soulevés avant et après les élections 2022 au Grand Conseil». En cause: la présence d'Alémaniques sur la liste francophone de l'UDC, qui a conduit à l'élection au Grand Conseil de Rashiti Korab, quatrième vient-ensuite de ladite liste. C-LK

Confessions de sorcières

TRAMELAN Plus de 67 procès sur la Montagne de Diesse.

Mémoires d'Ici conserve un témoin exceptionnel de l'immense chasse aux sorcières qui s'est abattue sur l'Europe du 17e siècle: un volume contenant les liasses de 67 procès pour faits de sorcellerie instruits et jugés sur la Montagne de Diesse entre 1611 et 1667. Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici, présentera ce recueil lors d'une soirée, le jeudi 2 juin à 19h30 au CIP à Tramelan. La conférence a lieu dans le cadre du cycle organisé par la com-

mune de Tramelan, la société jurassienne d'Emulation et le CIP. Les confessions des 56 femmes et 11 hommes, transcrites dans leur forme définitive par les greffiers de justice, étaient relues à la personne accusée au moment du jugement pour que celle-ci les confesse publiquement. Les chiffres effraient: sur un bassin de population estimé à 850 personnes, 14 sont condamnées en 1611, 12 en 1616, six en 1617... Les confessions même dévoilaient les actes re-

prochés aux accusés. Une première rencontre avec le diable, souvent dans un endroit isolé, a lieu dans un moment fragile de l'existence. On sait que la sentence qui condamne ces femmes et les hommes à être brûlés précise que leurs cendres seront dispersées aux quatre vents afin que d'eux ne soit plus de mémoire. Aujourd'hui, paradoxalement, les procès qui disent leur condamnation sont ceux qui conservent leur mémoire. C-MPR

Val en Vrac dans les starting-blocks

SAINT-IMIER Le milieu de la vente en vrac sait se réinventer. Avec pour but de redonner vie au magasin ST'I vrac, désormais fermé, la Société coopérative Val en Vrac sera officiellement constituée ce lundi 30 mai.

PAR SALOMÉ DI NUCCIO



Comme point de départ de la séance informative du 16 mai, les contours de la future coopérative se dessineront d'ici à la mi-août. SDN

« Les deux dernières séances ayant été riches en enseignement, nous mettrons en place, lundi prochain, la structure qui a manqué jusqu'ici. » A travers ces quelques mots, David Vieille a agendé avant-hier l'assemblée constitutive de la Société coopérative Val en Vrac, qui aura pour but de redonner vie, à Saint-Imier, au magasin ST'I vrac, désormais fermé. Avec pour point de départ la séance informative du 16 mai, les contours de la future entité se dessineront maintenant d'une semaine à l'autre. Le groupe de pilotage, fort d'une quarantaine de coopérateurs potentiels, avance effectivement pas à pas pour lancer une campagne de crowdfunding courant juin, de sorte à pouvoir ouvrir boutique comme prévu à la mi-août.

Comme annoncé le mois passé, le clap de fin de ST'I vrac avait suscité l'émoi parmi les adeptes locaux de la vente en vrac. Une dizaine de fidèles clients s'étaient très vite unis pour ébaucher quelques pistes de solution. Etait alors apparue le modèle d'une société coopérative, à l'image de celle qui gère depuis bientôt trois ans l'épicerie Autrement, à Tramelan. Et il est vrai que le système séduit dans le milieu de la consommation dite responsable. L'union est censée faire la force, et dans un registre de « consom'acteur », chaque coopérateur contribue à faire tourner l'affaire à la manière d'un chef d'entreprise.

Choisir les locaux

A partir de lundi, l'étape suivante consistera notamment en l'élection officielle d'un comité, ainsi qu'au choix défini-

tif des futurs locaux. Si David Vieille semble enclin à assumer une coprésidence, un point d'interrogation plane sur la surface de vente à investir. Les futurs coopérateurs devront choisir entre un ancien atelier-magasin, rue de la Citadelle, ou un espace commercial laissé vacant rue Dr Schwab. Ce dernier, sis comme le premier sur 80 mètres carrés, présente l'avantage d'être mieux situé en ville et déjà rénové. Sa location, quoique plus importante, éviterait une série de réfections chiffrées à environ 5000 francs. « En seulement deux mois, trouver cette somme et organiser les travaux serait ric-rac », anticipe David Vieille. « Notre choix va donc sûrement se porter sur le local de Dr Schwab, qui est non seulement plus moderne, mais aussi plus visible. » En tant que coopératrice

LES COOPÉRATEURS EN CHIFFRES

- **200 francs** La somme unique à investir sous la forme d'une part sociale.
- **Trois heures** Le temps de bénévolat mensuel à garantir.
- **10%** Le rabais accordé sur l'ensemble de la marchandise.
- **50 francs** La somme annuelle à verser pour s'engager dans le projet en tant que sympathisant.

et ex-patronne de ST'I vrac, Nancy Braendle occupera a priori le poste de gérante de la nouvelle épicerie. « Le gros avantage de notre projet est qu'on ne part pas de rien. On bénéficiera d'une part de son expérience, tout en récupérant une partie de son stock et de son matériel, ainsi que sa clientèle. » Reste qu'afin de poursuivre sereinement l'aventure Val en Vrac, l'investissement estimé oscille entre 40 et 50 000 francs. En parallèle à un appel aux dons et aux sympathisants, les porteurs du projet tenteront la voie du financement participatif via la plateforme Yes We Farm, la plus appropriée pour les initiatives liées au secteur alimentaire. Le 2 juillet, par conséquent, le comité en devenir tiendra également un stand à l'occasion de la fête de l'Imériale. Histoire de présenter les valeurs de Val en Vrac, et d'attirer surtout de nouveaux membres, gages d'un mix de forces et compétences. « L'idée est d'être en tout cas présents pour montrer que ce projet existe », conclut David Vieille.

Recours contre le projet éolien

QUATRE BORNES

Les riverains recourent au Tribunal cantonal neuchâtelois contre la décision d'autoriser les trois machines de La Joux-du-Plâne malgré l'abandon du projet du côté bernois. « Alors que la population de Sonvilier a refusé en 2020 les sept machines de la partie bernoise du projet éolien des Quatre Bornes, le promoteur – Groupe E Greenwatt – a décidé de passer en force et de poursuivre la procédure sur le versant neuchâtelois », regrette l'Association Sauvez l'Echelette. Or, en passant de dix machines à trois, le projet n'a plus rien à voir avec celui qui avait été mis à l'enquête en 2020, estime l'association: « Le droit est clair. Lorsqu'un projet est profondément

modifié, une nouvelle mise à l'enquête est nécessaire afin de pouvoir rendre une décision fondée ».

Rendement «très faible»

Les riverains ont ainsi déposé un recours contre ces trois machines situées à La Joux-du-Plâne. Pour eux, le rendement énergétique «très faible» ne se justifie pas face aux nuisances occasionnées en plein Parc naturel de Chasseral. Le projet, amputé des deux tiers de la production escomptée, n'atteint plus le seuil d'intérêt national, insiste l'association. Du côté bernois, le Conseil communal de Sonvilier a validé fin avril une initiative demandant que la population puisse à nouveau voter sur le projet des Quatre Bornes, qui avait échoué dans les urnes par quatre voix d'écart. **ATS**

EN BREF

TAVANNES

Chiner à la source

Dans le contexte d'un convivial vide-greniers de quartier, les chineurs auront loisir, ce week-end à Tavannes, de peut-être trouver quelques pépites aux abords de la source de la Birse. A deux pas du parking de la zone industrielle (rue de la Dout 9), les stands seront dressés ce vendredi, entre 14h et 17h, puis samedi, de 8h à 16h. Un vaste choix de jouets, vaisselle, vêtements, petits meubles, livres et jeux de société attend les visiteurs. **SDN**

TIR

Un âne et du fromage au stand

Les stands d'Orvin et de Nods ont accueilli récemment le 17e Tir à l'Ane et le 20e Tir au Fromage. Jurg Burri, de Worben, a été sacré roi du tir dans la catégorie A (Fromage et Ane, au fusil standard) avec 196 points sur 200. Cinquième et meilleur régional de l'AJBST, André Sommer, de Reconvilier (189/200 pts). Chez les groupes (cat. A), Chasseral, de Nods, a pris le 4e rang devant Les Aigles, de Diesse. Enfin, en cat. D/E, Niolas, de Nods, a terminé 6e. **JCL**

Jean Bögli membre d'honneur

L'as du tir Jean Bögli a été nommé membre d'honneur de l'Association des tireurs vétérans bernois (ATVJB), lors de la récente assemblée annuelle de l'association. Membre de la société de Tramelan Campagne où il fonctionne comme trésorier depuis 42 ans, Jean Bögli est aussi membre du comité de l'ATVJB et traducteur depuis 15 ans. Par ailleurs, l'assemblée 2023 de l'ATVJB sera organisée par la Société des tireurs de Corgémont, le 22 avril 2023. **JCL**

SAINT-IMIER

Piano et flûte de pan au menu



L'association Musique à la Collégiale accueille le flûtiste **Michel Tirabosco** et le pianiste-organiste **Jean-Marie Rebou** (photo ldd) pour un concert donné ce dimanche 29 mai, à 12h15 à la Collégiale de Saint-Imier. Ces virtuoses accomplis explorent des mondes gravitant quelque part entre classique et ethnique, entre jazz et folklore, emportant l'auditeur dans un voyage extraordinaire à travers le temps et les civilisations. **MPR**

Fusion à l'étude des paroisses

DIESSE-NODS Première étape des informations aux fidèles, Michel Walthert a décortiqué la méthodologie des acteurs du groupe de travail.

L'érosion du nombre des fidèles actifs est bien connue et une réaction ne surprend donc pas. Le conseil de paroisse de Diesse est incomplet faute de candidats, la paroisse de Nods n'a toujours pas pu élire le sien. Michel Walthert et Liliane Darioly ont été nommés administrateurs par intérim. Par la force des choses, la collaboration des deux paroisses s'est accrue sur plusieurs plans. A la recherche d'une solution, un groupe de travail paritaire a

été nommé qui a proposé une information sur son approche sous le titre « Envisagez un avenir commun », première démarche publique qui sera répétée sous peu à Nods. L'orateur du soir a bien précisé qu'il intervient ici comme animateur du groupe de travail et non pas comme administrateur de Nods. De l'avis explicite d'acteurs du groupe de travail, celui-ci fonctionne bien, il a adopté la démarche sans préjugé de l'animateur, balayant les griefs et

explorant les idées d'avenir novatrices. La table des matières du futur rapport final a été présentée, tous les chapitres ne sont pas encore écrits et la parution est imaginée au mieux à fin 2023.

Un avenir en commun?

A plusieurs reprises, l'orateur a martelé: « Je suis pour les fusions lorsqu'elles ont du sens. Il faut savoir être objectif. Pas vendeur d'un produit mais d'une invite à la réflexion, nuance de poids! La raréfaction des fidèles, la difficulté à maintenir les activités sont claires: « C'est le résultat d'une évolution de la société et nous ne pouvons qu'en pren-

dre acte ». Une réaction est nécessaire mais: « Etre proactif plutôt que réactif, c'est sans doute encore le moment! ». Une fusion aurait des effets positifs prévisibles en termes d'efficacité de la gouvernance, d'utilisation des ressources humaines et matérielles ou d'ouverture vers autrui. Les paroisses ne sont pas seules concernées, les écoles, les sapeurs-pompiers ou le service des eaux potables ont ouvert la voie. Au final, être prêt à temps sera un avantage certain, quelle que soit la décision finale et le temps de la réflexion existe qui permettra à chacun de s'exprimer. **BERNARD SCHINDLER**

Un vaste domaine vendu aux enchères à des Bernois

MONDE AGRICOLE Une cinquantaine de personnes ont enchéri sur un rural de village dans les Montagnes neuchâteloises. Un couple de Bernois a remporté la mise pour 1,4 million.

PAR SYLVIE BALMER

Vu la rareté des terres agricoles à disposition, la vente aux enchères d'un domaine agricole de plus de 60 ha, au Cerneux-Péquignot, au sud-ouest du Locle, a attiré la foule, récemment, à l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds. Parmi la cinquantaine de personnes, beaucoup d'exploitants étaient venus en curieux. Une demi-douzaine seulement a fait des offres, majoritairement des jeunes agricultrices et agriculteurs de la région, désireux de s'installer.



Nous avons choisi de venir ici pour y trouver de la fraîcheur, en raison de l'altitude."

HANSRUDOLF ARN
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Sise au lieu-dit «Le Creux», l'exploitation est spécialisée dans la production laitière. Le domaine comprend une ferme neuchâteloise avec un logement de cinq pièces et demie, une étable en stabulation entravée, des installations de stockage (fourrages et engrais de ferme) et divers remises et entrepôts.

La vente a été ordonnée par l'Office des poursuites, sur demande de l'Office des perceptions, le propriétaire ayant contracté des dettes auprès de divers créanciers. Les diffé-



Sise au lieu-dit «Le Creux», l'exploitation sera désormais dédiée à l'élevage de chevaux franches-montagnes. CHRISTIAN GALLEY

rents biens-fonds (ferme, forêts, champs, etc.) ont d'abord été proposés à la vente séparément, puis en bloc. L'adjudication définitive a été prononcée en faveur de l'offre faite pour la totalité du domaine, celle-ci étant la plus avantageuse. Et c'est justement un des créanciers, bernois, du propriétaire endetté qui a racheté la totalité du domaine pour 1,4 million de francs.

Obligation d'exploitation

Cela n'a pas manqué de dépit certains jeunes de la région neuchâteloise, qui craignaient que le créancier n'exploite pas

le domaine, bien que la loi l'y oblige. Mais ce sera bien le cas. Agriculteur de métier, Hansrudolf Arn, le nouveau propriétaire, confirme avoir acquis le domaine pour la compagne qui partage sa vie depuis 20 ans, Heidi Gurtner.

Tous deux sont très engagés dans la Communauté d'intérêt pour le maintien du cheval original de la race des Franches-Montagnes, et élèvent des étalons et des juments pure race à Niederbipp, où ils vivent actuellement. «C'est l'activité que nous développerons au Cerneux-Péquignot», confie ansrudolf Arn à l'issue de la

vente. La ferme cessera l'exploitation de vaches laitières. «On en gardera peut-être huit, mais pas plus. Mais on aura sûrement aussi des moutons.»

De gros travaux en vue

D'importants travaux de rénovation seront à entreprendre dans cette ferme typique du milieu du 18e siècle, dont le volume est classé monument historique. Sans surprise pour le nouveau propriétaire, qui savait à quoi s'attendre pour avoir visité les lieux. «Au vu des travaux, le prix était beaucoup trop élevé pour nous, qui devons rentabiliser l'exploita-

tion», explique une jeune agricultrice, un peu déçue. «Pour pouvoir enchérir, les démarches nous ont coûté environ 1000 fr. Tant pis!» Si le couple de Niederbipp a choisi la vallée de La Brévine, «c'est pour y trouver de la fraîcheur, en raison de l'altitude. L'hiver convient bien aux chevaux», précise le nouveau propriétaire, tandis que sa compagne, Heidi, rayonnait de joie. «Je suis très contente! Nous souhaitons avoir de bonnes relations avec nos nouveaux voisins, alors maintenant, je dois apprendre le français.» Belle initiative.

EN
BREF

COURTELARY

Moins de places à la crèche

Dans le cadre de leurs démarches en cours visant à diminuer les coûts de la crèche municipale, les autorités de Courtelary ont décidé d'y faire passer les places disponibles de 24 à 16, cela dès le 1er août prochain, peut-on lire sur le site de la commune. Ce redimensionnement est devenu nécessaire en raison de la diminution importante des enfants confiés à l'institution suite à la crise sanitaire, précise le Conseil municipal. La crèche comprendra toujours deux groupes d'enfants, à savoir celui des nourrissons et celui des bambins. Il est important de souligner que cette démarche n'aura aucune incidence pour les enfants inscrits, dont la place est garantie. **C-MPR**

CORGÉMONT

Un équilibre comptable parfait

Alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de quelque 62 000 fr., les comptes communaux 2021 bouclent parfaitement à l'équilibre, sur un roulement de 8,86 millions de francs et après alimentation du Fonds spécial pour l'entretien des bâtiments, à raison de 111 131 fr. exactement. C'est donc à une amélioration de 173 000 fr. que l'on a assisté, peut-on lire dans la Feuille d'avis du district de Courtelary. A noter encore que la fortune se monte à quelque 3,7 millions de francs. **C-MPR**

LA NEUVEVILLE

Blues rock francophone sur les pavés de la vieille ville



Pour son deuxième rendez-vous de la saison, la Zone piétonne propose, ce soir à 20h30, le blues rock francophone de **Serge Band** (photo ldd). Un pari aura suffi à l'été 2011 pour voir naître cette formation venue des Franches-Montagnes. Parfois dur et électrique, leur musique sait se faire tendre au son du piano ou de la guitare acoustique. 2020 et sa pandémie sont arrivés et ont éloigné les musiciens de la scène. L'occasion pour Serge Band de préparer ce qui sera l'album et le spectacle de ses 10 années d'existence. Une décennie qui a vu se succéder plus d'une centaine de concerts, cinq albums studios, trois albums enregistrés sur scène. **MPR**

Un marché à succès

LAMBOING Une manifestation pour remplacer la foire.

Ce n'est qu'en début de cette année que le Groupe d'animation de Lamboing (GAL) s'est constitué à la suite de la démission en bloc du précédent. Les délais étant trop courts et les circonstances sanitaires trop incertaines pour organiser la traditionnelle Foire de Lamboing, programmée vers la fin mars, le GAL nouveau a mis sur pied un marché artisanal régional, qui s'est déroulé récemment à la Cantine de la Côte.

Avec 19 stands

Dix-neuf exposants, venus d'Orvin, du Plateau de Diesse et de Lignièrès, étaient présents. Heureusement, la météo a permis l'extension de la manifestation à l'extérieur. Le lieu a quasiment été pris d'assaut. Les stands ont connu une belle affluence.



Le marché a été très animé, tant à l'intérieur de la cantine, qu'à l'extérieur. **ULRICH KNUCHEL**

La satisfaction était générale du côté des nouveaux responsables du GAL (Noémie Béguelin, Joëlle Berger, Michel Berger, Sylvain Caudoux et René Bourquin). Selon la prési-

dente, il est mieux de se retrouver à l'extérieur du village. Cela évite de devoir bloquer la route et les enfants ont un beau terrain de jeu à leur disposition. **ULRICH KNUCHEL**

LOTÉRIES

Tirages du 27 mai 2022

EUROMILLIONS

Les résultats EUROMILLIONS, SWISS WIN et SUPER STAR sont disponibles sur www.loro.ch

MAGIC 3
ORDRE EXACT: Fr. 545.60
TOUS LES ORDRES: Fr. 90.90
MILIEU: Fr. 5.50

MAGIC 4
ORDRE EXACT: Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES: Fr. 234.90
1er CHIFFRE: Fr. 5.60

BANCO

1 3 11 12 13 17 18
19 21 22 24 25 27
29 41 55 56 58 62 67

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

Le championnat jurassien garde a sa raison d'être

TRIATHLON Le circuit régional compte seulement cinq manches cette année. C'est trois de moins qu'initialement planifié. L'offre demeure néanmoins suffisante aux yeux des triathlètes et du comité.

PAR JULIEN BOEGLI

Le championnat jurassien de triathlon change d'appellation. La compétition régionale devient dorénavant le 3athlon Jurassik Series. Le comité de l'association a ainsi voulu apporter une nouvelle impulsion au sortir de deux années chaotées par la pandémie de Covid. «C'est exactement cela. On souhaitait marquer le coup, montrer que le comité, toujours dynamique, ne s'est pas endormi sur ses lauriers. On peut y percevoir la volonté de prendre un nouveau départ», explique Frédéric Schmidt, président dudit comité.

L'entrée dans la nouvelle année a néanmoins jeté un coup de froid sur les perspectives 2022, sans pour autant que la pérennité du championnat ne soit remise en cause. Après la disparition de l'épreuve de Tramelan, les organisateurs de celles de Boncourt et de La Neuveville ont annoncé en février qu'ils se retiraient du calendrier pour cette année au moins en raison d'un manque de ressources financières ou humaines. «Sur le moment, c'est davantage de la déception qu'une quelconque crainte que j'ai éprouvée», reconnaît le Chaux-de-Fonnier. «Cela m'a surtout fait mal au cœur de devoir biffer ces rendez-vous.»

Lever de rideau le 2 juillet

De huit espérées initialement, la programmation 2022 ne comptera par conséquent que cinq dates, à l'instar de la précédente, marquée par les restrictions sanitaires. Le lever de rideau s'effectuera le 2 juillet à Val-de-Ruz. «En proposant cinq épreuves, notre championnat



L'unique épreuve du championnat jurassien à se disputer en eau vive, à La Neuveville, effectuera peut-être son retour en 2023. STÉPHANE GERBER

possède toujours sa raison d'être. Cela reste une belle série. Il faudra prendre part à quatre d'entre elles pour être classé, cela reste appréciable», assure Frédéric Schmidt. L'impression est d'ailleurs partagée par les acteurs eux-mêmes. Championne en titre, Carole Perrot juge l'offre suffisante: «Il n'aurait pas fallu

qu'il y en ait moins, mais cinq, c'est bien. Cela peut d'ailleurs devenir usant si le championnat comporte trop de dates.» Engagée avant tout sur les épreuves nationales et internationales de XTerra – avec une première échéance mi-juin en Belgique –, l'athlète de Prêles ne reniera pas, comme à son habitude, les petites courses

du coin et compte bien défendre son titre. «La compétition régionale ne fait pas partie de mes objectifs majeurs mais je ferai tout pour inscrire un maximum de manches à mon planning. Il me tient à cœur de pouvoir me présenter dans la région.»

A 46 ans, Lionel Cavalier sera également de la partie. Le Ni-

dowien d'origine établi à Sutz rappelle que les triathlètes régionaux sont parmi les seuls en Suisse à bénéficier d'un circuit à eux: «C'est une grande chance et il m'importe vraiment d'y prendre part. Même avec cinq étapes, le championnat conserve toute sa valeur. C'est pour moi un grand plaisir de retrouver chaque année

la petite famille du triathlon jurassien.»

Actif dans le milieu depuis bientôt trois décennies et figure incontournable du triathlon de l'Arc jurassien, le lauréat des éditions 2009 et 2015 a vécu au plus près l'évolution de la discipline, qui n'a eu de cesse de gagner en attrait jusqu'à la coupure liée au Covid. Annulée en 2020, réduite à cinq épreuves déjà il y a 12 mois, la compétition nouvelle version retrouvera-t-elle la fréquentation du passé? «Le risque d'avoir un peu moins de monde que lors des éditions d'avant-Covid, lorsque le championnat battait son plein, existe évidemment. Cela ne serait pas problématique pour autant. Ce devrait être une année de relance», espère Frédéric Schmidt. «Les élites seront toujours là et on devrait voir émerger une nouvelle génération.»

«Les gens vont revenir»

Un retour à la vie d'avant, enfin? Carole Perrot l'envisage aussi. De premiers indices encourageants se sont dégagés du BCN Tour neuchâtelois, manifestation de course à pied à laquelle la résidente du Plateau de Diesse s'est illustrée sur quelques étapes tout récemment: «Il y a eu de l'engouement et j'ai senti un réel plaisir de pouvoir se retrouver au sein d'un peloton.»

Le triathlète Lionel Cavalier est lui aussi de nature optimiste. «On ne battra certainement pas des records d'affluence cette année, mais je veux croire en une reprise. Le tri demeure une discipline en vogue, les gens vont revenir», se convainc le troisième de la hiérarchie en 2021.

Le retrait neuevillois, un véritable crève-cœur pour les triathlètes

C'est quand un être qui vous est cher vous quitte – même momentanément – que l'on se rend compte de l'importance qu'on lui accorde. Pour les sportifs régionaux, l'annonce du retrait du triathlon de La Neuveville a suscité une certaine émotion. «C'est ma manche coup de cœur. Je conserve l'espoir qu'elle revienne assez vite, car elle se dispute dans un cadre fantastique», livre Carole Perrot (photo ldd), qui se présentera le 25 juin, soit trois semaines avant la date retenue dans un premier temps pour le rendez-vous neuevillois, au championnat de Suisse XTerra de la Vallée de Joux.

Le comité de La Neuveville proposera tout de même le triathlon des écoles le mercredi 29 juin ainsi que le Bike&Run le 18 août. «Du fait qu'il s'agisse de l'unique épreuve qui se dispute en eau libre, ça lui donne une évidente valeur ajoutée», reconnaît Frédéric Schmidt, qui



garde une fois encore bon espoir de pouvoir la réinscrire à son programme en 2023. Même son de cloche pour Lionel Cavalier: «Je déplore un peu cette annulation, tant cette étape est

sympa», juge l'alerte «quadra», qui se servira de la manche d'ouverture à Val-de-Ruz le 2 juillet comme préparation à l'Ironman de Thoun, qui se tiendra le week-end suivant. **JB**

Le «grand huit» ne verra sûrement pas le jour

Cette année, le comité de l'association jurassienne de triathlon espérait étendre son offre. «Huit manches, cela aurait été du jamais vu. On aurait alors présenté la plus importante série régionale de triathlon du pays», précise Frédéric Schmidt. Au gré des annulations, la compétition régionale, sous sa nouvelle mouture 3athlon Jurassik Series, n'en proposera finalement que cinq.

L'Erguèlathlon de Saint-Imier et le Domoniak de Delémont, qui servira de décor à la remise des prix, ont été confirmés au calendrier après leur intégration en 2021, une édition raccourcie qui a attiré en tout 56 triathlètes féminines (sept ont pris part à trois étapes au moins) et 148 hommes (14 ont concouru plus de la moitié des manches). Soit un gros tiers de moins que lors des éditions d'avant-Covid.

En 2023, le championnat devrait compter six épreuves avec la probable réintégration du Triathlon de La Neuveville. «Je dirais que c'est à 80% sûr de le retrouver l'an prochain», dévoile le président chaux-de-fonnier. A Boncourt, où le contexte est plus incertain, les chances d'un retour sont plus ténues. Le responsable de la piscine communale cherche un reprenneur pour organiser l'événement.

A noter qu'un tarif préférentiel est accordé jusqu'au 27 juin pour le «pack annuel» (les cinq manches pour 100 francs). Toutes les informations sont disponibles sur le site www.3athlonjurassikseries.ch. **JB**

SOUBOZ

À la cueillette de «la vanille de chez nous»

Petit bijou des forêts, l'aspérule odorante foisonne actuellement, pour le plus grand plaisir des gastronomes avertis. Gaëtan Gyger et ses frères de Souboz en ont aromatisé leur vodka.

C'est une plante à la tige frêle mais courageuse, qui grimpe un étage, puis un deuxième, parfois un troisième, et qui finit péniblement par accoucher de petites fleurs d'un blanc délicat. Quatre minces pétales chacune, pas plus. La nature récompense l'effort en offrant à l'aspérule (que l'on dit ainsi odorante) un subtil parfum vanillé très apprécié des fins cuisiniers. Votre serveur la remercia du geste en manquant d'écraser la première qu'il croisa sous l'épaisse semelle de ses chaussures de marche, ici, dans les sous-bois de Souboz.

«On la reconnaît surtout à ses couronnes de feuilles», éclaire Gaëtan Gyger, l'aîné de la fratrie la plus célèbre du village, celle qui s'est fait une spécialité de remettre la gentiane au goût des jeunes dans sa Souboziane. «L'aspérule, c'est un peu la vanille de chez nous, si on peut dire. Son goût vient d'ailleurs de la même molécule que la vanille et la fève de tonka: la coumarine.»

C'est la saison!

Chaque année, vers la mi-mai, l'ingénieur agronome guette alors attentivement ses trois semaines de floraison. C'est l'ingrédient qui doit aromatiser sa vodka, la «Vodkatapulte». «Mais on va changer de nom, s'empresse-t-il. Les Suisses allemands ne comprennent rien.» C'est qu'ils ont la fâcheuse tendance d'oublier le «s», paraît-il. «Ca s'appellera Woodka, en rapport à la forêt.» Si l'anglais peut éviter une telle disgrâce...



L'aspérule odorante pousse de manière assez commune dans les sous-bois, particulièrement de hêtres. Elle fait partie de la famille des rubiacées, comme le café. PHOTOS AME

L'endroit dans lequel nous a emmené le jeune homme se situe juste en contrebas du village, quelques mètres à peine après le début de la forêt. On ose le dire, puisque la concurrence à la cueillette ne représente pas particulièrement un problème. «Il ne faut simplement pas toutes les prendre, pour qu'elles puissent achever leur cycle de reproduction et qu'on en trouve à nouveau l'année suivante.»

L'aspérule est en effet plutôt commune dans nos régions, il semble juste lui falloir un endroit assez humide, nourri ce qu'il faut des rayons filtrés par le feuillage et relativement protégé des éléments pour

prosperer. Si possible sous les hêtres. «Tout dépend la météo, il est possible qu'en plaine la saison tire déjà bien tôt à sa fin.»

Gaëtan Gyger en prendra ce jour-là un petit cageot très rapidement rempli. Pas encore les mille tiges dont il a besoin, une par bouteille, séchée. Elles iront ensuite naturellement infuser et légèrement colorer le liquide. «J'ai essayé avec deux par bouteille au début, mais le parfum devenait vraiment trop fort», confie-t-il.

Aussi dans les restaurants

Avec son goût qui ressemble à la vanille, mais sans totalement en être, l'aspérule séduit

également les chefs désireux d'amener une finesse supplémentaire à leur plat. Il n'est ainsi pas rare d'en trouver sur les cartes en cette période.



Les parfums sont intéressants, floraux, aromatiques, un peu amers.»

À Sonceboz, elle occupe par exemple une bonne place dans le cahier de recette du chef



Il faudra environ mille tiges à Gaëtan Gyger.



L'aspérule termine avec une certaine poésie, entière dans la vodka, la colorant légèrement.

doublement étoilé Jean-Marc Soldati. «Je ne l'ai jamais utilisée en plat. Il y a ce goût quand même un peu sucré qui serait difficile à conjuguer. En revanche, c'est une plante qui fonctionne très bien en pâtisserie.»

Le classique des classiques étant la glace ou le sorbet. «Personnellement, je n'utilise que les fleurs, fraîches et non séchées. On fait chauffer du lait, on les met infuser pendant une nuit et on fait tourner. Le parfum est bien moins puissant que la vanille de Madagascar, cela ne la remplacera jamais. Mais les saveurs sont intéressantes, florales, aromatiques, un peu amères. Elles s'accordent bien avec la

douceur des fraises et l'acidité de la rhubarbe. On peut même en faire un sirop et imbiber les fraises avec!» Le grand chef se rappelle enfin en avoir confectionné des limonades avec son père. «C'est sûr qu'on est amené à voir de plus en plus ce genre de produit sur les cartes de restaurants, cela va dans le sens de la traçabilité.»

Jamais à court d'idées pour exploiter ce que lui donne la nature, le maître distillateur Gaëtan Gyger avoue encore, sur le chemin du retour, plancher sur d'autres boissons. Des liqueurs aux herbes et aux bourgeons de sapins. «Quelques choses de léger, qui plaisent aux jeunes.» ANTOINE MEMBRIZ

Nouvelle ligne de bus à l'étude sur le plateau

TRANSPORTS Grâce au funiculaire reliant Prêles à Gléresse (aussi appelé Vinifuni), le plateau de Diesse bénéficie pour l'instant d'un accès assez direct au réseau ferroviaire suisse. Or, ce ne sera plus le cas dès la fin 2026, qui marquera la suppression de la gare ferroviaire de Gléresse, en raison de la mise en service d'un tunnel dans ce secteur.

Financièrement supportable

Dans cette perspective, la Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois (CRT) a lancé une étude afin de déterminer comment relier au mieux Gléresse et le plateau de Diesse aux transports publics dès 2027. Après analyse des pistes possibles, c'est l'option de deux lignes de bus distinctes qui a été retenue. L'une (nouvelle) relierait Douanne à

Nods en passant par Gléresse, La Neuveville, Le Landeron et Lignières, alors que la seconde ferait le lien entre le plateau et la rive du lac en reliant Nods à La Neuveville via Diesse, Lamboing et Prêles.

Une solution «financièrement supportable» qui aurait l'avantage de «maintenir la qualité de l'offre tout en améliorant ponctuellement la desserte en transports publics et les correspondances entre bus et train», estime la CRT, précisant encore que le «Vinifuni» continuerait à jouer un rôle important dans la desserte du plateau de Diesse.

Le projet étant soumis à une phase de consultation publique, la population et les communes ont désormais l'occasion de donner leur avis sur la solution préconisée, et ce jusqu'au 8 juillet 2022. Les documents sont disponibles sur le site de Jura bernois.Bienne. CLR



Une belle atmosphère champêtre à Saicourt. PHOTOS AME

Moulin sans eau

SAICOURT «Un moulin sans eau, c'est quoi ça commerce?!» chambrait-on samedi après-midi à la scierie de Saicourt. Les organisateurs n'ont pas été vermus du tout pour la traditionnelle journée des moulins. Alors qu'elle devait permettre de faire la démonstration de l'antique moulin datant des années 1700 et de sa grosse scie, le cours d'eau qui

l'alimentait a brisé son barrage et dévié. Qu'à cela ne tienne! La fête a tout de même été belle. Nombre de visiteurs ont pu apprécier l'atmosphère du lieu: le doux fumet des saucisses lentement grillées, l'odeur du bois et des prés. «On a vendu toutes les grillades», se satisfaisait-on. Ailleurs, au moulin de Corcelles, de telles festivités avaient également lieu. AME

EN BREF

Sièges garantis: les conclusions du rapport Pulver

POLITIQUE Que faire pour éviter que des Bernois suisses alémaniques ne se travestissent en francophones sur les listes électorales pour raffer les sièges garantis à la minorité? Pas grand-chose, à en croire le rapport d'une vingtaine de pages de l'ancien conseiller d'Etat Bernhard Pulver, mandaté pour examiner la question après le demi-scandale des élections de mars dernier. Résultat d'entretiens avec les partis, il conclut que «les solutions envisagées soulèvent trop de nouvelles questions ou ne sont pas praticables sur le plan politique». L'exécutif dit avoir pris connaissance de ces conclusions et chargé la Chancellerie d'Etat d'examiner de possibles optimisations avec Bernhard Pulver. AME

Un mois autour de la privation de liberté

SAINT-IMIER La vie derrière les barreaux. Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier a choisi de vivre un mois de juin autour de la privation de liberté, avec un dispositif de médiation culturelle intitulé *À l'ombre, ma lumière*. Premier événement en date, une exposition de photos et d'œuvres réalisées par des détenus des établissements de la Plaine de l'Orbe. Vernissage vendredi à 18 h. AME

